

gaiillard



contact



Meilleurs Vœux

N° 80

2002

26^{ème} année



Vœux 2002

Mesdames et Messieurs
les Invités de la Ville de GAILLARD,

Chers Amis,

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.
Que 2002 réponde à vos attentes et comble
tous vos vœux.



En ce début du 21^{ème} siècle, je ne vous parlerai pas de la souffrance du monde, quotidiennement retransmise par les médias, et qui nous laisse, impuissants, assister à de tels spectacles de désolation. Et puisque nous sommes entre nous, je resterai volontiers sur notre territoire en évoquant trois thèmes d'actualité :

Le premier : L'INSÉCURITÉ

Notre ville est propre et fleurie. On y propose de nombreuses animations éducatives, sportives, culturelles. Nos aînés occupent dans notre commune une place privilégiée. Nos pompiers tiennent le registre journalier de la santé de la ville, la police municipale sa main-courante.

Mais les faits sont là : les actes d'incivilité, la délinquance de voie publique, la plus difficilement supportable par la population inquiètent à juste titre les habitants.

Notre société supporte les conséquences de faillites familiales de plus en plus nombreuses.

Ajoutons la démoralisation de la police, confrontée à un déficit chronique d'effectifs et de moyens, le découragement des enseignants devant, bien souvent, l'inexistence parentale. Avec cela, la tentation de l'argent facile, indissociable de notre société de consommation.

Les maires sont démunis devant la montée de cette violence urbaine. Il appartient à l'État d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Plus d'effectifs, plus de présence sur le terrain, plus de justice aussi pour dissuader les fauteurs de troubles, alors que l'on a le sentiment qu'ils jouissent d'une véritable impunité.

La Ville s'est engagée dans diverses initiatives de prévention en partenariat étroit avec le monde éducatif et social. C'est cette coordination des différents intervenants, en collaboration avec les services de l'État, qui doit guider notre démarche, sans jamais abandonner le terrain.

Un autre sujet très préoccupant : L'EXPLOSION DES DEMANDES DE LOGEMENTS SUR LA COMMUNE.

Qui s'élèvent aujourd'hui à plus de 600. La pénurie de logements à caractère social prive une partie de la population de l'accès à un droit fondamental : celui du logement.

Ce droit au logement reste aujourd'hui virtuel dans notre agglomération. Pour l'anecdote, un chef d'entreprise de notre secteur me disait récemment avoir loué une maison à Aix-les-Bains pour loger ses employés et faire la navette tous les jours pour les conduire sur leurs

lieux de travail. Comme certains l'affirment, la recherche d'un logement relève d'un jeu de l'oie éprouvant !!

Il reste des efforts à faire dans notre agglomération pour répondre à cette légitime demande.

Troisième point que je souhaite partager avec vous :

L'ÉVOLUTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ.

Les récentes lois d'urbanisme ont engendré une nouvelle conception d'aménagement du territoire, plus structurant et équilibré.

Que nous propose-t-on aujourd'hui ?

Une communauté de communes, basée sur les mêmes principes que ceux du syndicat actuel, mais avec une plus grande justice fiscale et une importante dotation de l'État permettant la réalisation des futurs équipements indispensables à l'agglomération, sans avoir recours à la fiscalité.

L'intérêt de la commune, l'intérêt de ses habitants passent par l'évolution de notre intercommunalité, librement consentie, et dans le respect absolu de l'identité communale, à laquelle nous sommes tous fortement attachés. De nombreuses communautés de communes ont vu le jour ces dernières années. C'est une avancée dans la gestion des territoires, initiée par l'État.

Car il faut vivre avec son temps et ce qu'il nous apporte.

La mondialisation des échanges, les progrès extraordinaires des technologies de l'information sont des démarches irréversibles qui bouleversent les bases de notre société.

Replacer l'homme au centre de ces mutations doit être un effort constant avec, pour priorités, l'accès pour tous à la société de ces nouveaux savoirs, et l'éducation permanente à vivre ensemble, à la fois égaux et différents.

Notre cité frontalière, ville d'accueil, avec plus de 90 nationalités, sur un territoire balayé par une mobilité exceptionnelle de populations est une ville ouverte au monde et aux cultures. Nous avons le grand plaisir d'accueillir dans ces murs les jeunes élèves de l'Académie Internationale Supérieure de Musique. Venus de tous les pays du monde, ces jeunes virtuoses nous présentent en musique leurs vœux dans un langage international : celui du cœur.

Bonne Année à toutes et tous.

Renée Magnin

le petit prince

Joué par la troupe
Ecla Théâtre

MARDI

29

JANVIER

2002

20 h 30



Dans ses romans,
Saint-Exupéry nous fait partager les
aventures extrêmes qu'il a vécues et
dans lesquelles son courage le fait sublimer.

Dans son récit : Le Petit Prince, il nous fait
assister à la rencontre entre un enfant, venu
d'ailleurs, et un aviateur, perdu dans le désert à la
suite d'une panne de moteur.

Au cours de leur conversation, une amitié va naître
entre eux. Bien souvent, c'est l'enfant qui ouvrira les
yeux de l'adulte sur les êtres humains, et sur lui-même.

Ce moment partagé laissera des traces ineffaçables dans
le cœur de "la grande personne". Pour Saint-Exupéry, le
petit prince, c'est un peu lui-même et peut-être un peu
l'enfant qu'il n'a pas eu. "Un petit bonhomme que je porte
dans mon cœur".

"Je suis de mon enfance comme d'un pays".

A l'Espace Louis Simon
10 rue du Châtelet - 74240 GAILLARD

Réservations :
Département Culture & Sports
au **04 50 39 67 13**

Tarifs :
3 € moins de 18 ans et Etudiant
9 € Adulte

Organisation : la Commission Culturelle de la Ville de Gaillard



Envie, même occasionnellement
de collaborer à la rédaction de **gaillard contact**
Pascale Chapuis, Tél. 04 50 39 76 30

Commission de Rédaction de **gaillard contact**
sous la Présidence de :
Madame Renée MAGNIN, Maire.

Cabinet du Maire :
Mademoiselle Pascale Chapuis

Autres Municipaux :
Messieurs Patrick ANTOINE, Jean-François VUICHARD, Maires-adjoints
Mesdames Nadège ANCHISI, Françoise CHAMPANHAC,
Isabelle MALLÉBAY, Janine MATHON, Conseillères municipales.

Extra-Municipaux :
Mesdames Marie-France BAILLOT, Marcelle DUPRAZ,
Messieurs Pascal DUJARRIER, Lucien LEROY.

Conception & Réalisation :
I.M.P. ALPES
La Roche-sur-Foron - Tél.: 04 50 25 98 16
Tirage : 6 300 exemplaires.
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2002.

Photo de couverture par Patrick Antoine.

**DERNIÈRE MINUTE... DERNIÈRE MINUTE...
SOLIDARITÉ en faveur des
sinistrés de Toulouse**

Soirée de Gala

**Le vendredi 15 février 2002
à 20h30
A l'Espace Louis Simon**

Prix unique : 20 €

Au programme :

Première partie :

Les Savoyards sont là

- Groupe patoisan de Reignier
- Laure PAUTHEX et Roland FAVRE
(orgue de barbarie et chant)
- Jean-Michel MATTEI (imitateur,
chansonnier, sketch " le Savoyard ")

Deuxième partie :

Concert "Toulousain, cœur fidèle"

Avec Alain DELLA-MAESTRA et son big-band

| | |
|-------|---|
| 1 | ÉDITORIAL |
| 2 | SOMMAIRE |
| | SÉCURITÉ |
| 3 | INTERVENTION DE MR. PIERRE HERISSON UN NOUVEL AGENT DE MÉDIATION DANS LA COMMUNE |
| | SIVMAA |
| 4 | 10 QUESTIONS À MADAME LE MAIRE |
| 5-6 | HÔPITAL AU BROUZZ |
| | RUES de A à Z |
| 7 | LA RUE DU MARTINET |
| | CIVISME |
| 8-9 | COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL |
| 10 | UN 11 NOVEMBRE QUI RASSEMBLE |
| 11 | CIVISME ET COURTOISIE |
| | EUROPE |
| 12-13 | LES PIÈCES ET LES BILLETS EN EUROS |
| 14 | LA FRANCE RATIFIE LES BILATÉRALES |
| | VOIRIE |
| 15 | UN NOUVEAU MUR POUR LE CIMETIÈRE - RUE DE VERNAZ |
| | LE VILLAGE DANS LA VILLE |
| 17 | LA SAINTE-CÉCILE |
| 18-19 | RÉUNION DE QUARTIER |
| 20-21 | LA SALLE STELLA |
| 23 | RENCONTRE INTER-GÉNÉRATIONS - LA MAISON DE QUARTIER |
| 24 | TOMBÉ DU NID |
| | LES TOUT-PETITS |
| 25 | CRÈCHE |
| | SCOLAIRE |
| 26 | QUELQUES INFORMATIONS SUR LE SECTEUR ENFANTS - SECTEUR JEUNES |
| 27 | POINT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2001-2002 |
| | EMPLOI |
| 28 | LA RTT - LES 35 HEURES |
| 29 | ALM - NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI |
| | ÉCONOMIE |
| 30 | 75 ^{ème} ANNIVERSAIRE DE KUNZ |
| 31 | VINS VEYRAT |
| 32 | 100 ANS : DEGENÈVE AUTOMOBILES |
| | ÉTAT-CIVIL |
| 33 | NAISSANCES - MARIAGES |
| 34 | DÉCÈS |
| | RETRAITÉS |
| 35 | EUROS PERMANENCES AUX HUTINS - SUR VOTRE AGENDA |
| | LOGEMENT |
| 36-37 | SIGEM |
| | LA GAZETTE DES ARTS |
| 39 | HOMMAGE À MAURICE SOLINAS |
| | SPORTS |
| 41 | GROUPE SPÉLÉO DE GAILLARD |
| 43 | NOUVEAU CLUB : LE YANG XING DO - SKI-CLUB |
| | ENVIRONNEMENT |
| 44 | FLORIALP |
| 45 | FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE - ANDRÉ EVE ROSIÉRISTE |
| 46 | UNE COMMUNE FLEURIE - LES NICHOURS DU BOIS DE VERNAZ |
| | MANIFESTATIONS |
| 47-48 | MANIFESTATIONS PUBLIQUES DANS LA VILLE |



Intervention de Pierre HERISSON Sénateur de la Haute-Savoie

Pierre HERISSON,
Sénateur-Maire de SEVRIER, est intervenu
auprès du Premier Ministre, suite aux émeutes
qui ont eu lieu dans notre Département, pour
l'alerter sur la recrudescence de la délinquance
en Haute-Savoie et lui demander de nouveaux
moyens pour endiguer l'insécurité urbaine.

Voici le contenu de sa question d'actualité.

Ma question s'adresse à Monsieur le Premier
Ministre.

En ma qualité de Sénateur-Maire, vice-président de
l'Association des Maires, j'appelle votre attention
sur les événements préoccupants que m'ont signalé
les élus de Thonon, Gaillard et Cluses. Des actes d'une particulière violence ont été com-
mis dans ces trois villes de Haute-Savoie : incendies de voitures, jets de cocktails Molotov,
attaque d'un commissariat, attaque du procureur de la République et du Directeur des
Polices Urbaines.

Une pétition est venue relayer les nombreux courriers adressés par les Maires aux repré-
sentants de l'Etat ou à Monsieur le Ministre de l'Intérieur. Ces courriers ont souvent un
accusé de réception pour seule réponse.

Tous ces actes de violence se sont déroulés en l'espace d'une semaine dans le premier
département touristique de France, voisin de la Suisse, qui devrait disposer de moyens en
personnel et matériel correspondant aux 1.500.000 habitants réels et non aux 600.000
recensés.

Les édiles, excédés, qui ont été élus lors des dernières élections municipales découvrent
leur impuissance à juguler cette insécurité.

Soucieux d'un retour rapide à la situation normalisée en Haute-Savoie, comme sur le ter-
ritoire national, êtes-vous prêt à faire de la sécurité de nos concitoyens une de vos priorités
sur le terrain ?

Etes-vous prêt à dégager les forces de police et de gendarmerie des tâches administratives ?
Etes-vous prêt à accepter la réalité du moment qui impose des moyens supplémentaires la
nuit avec des personnels ayant une solide formation et des moyens suffisants, pas seule-
ment en cas de troubles, mais aussi de façon préventive et constante.

Le Groupe de l'Union Centriste prendra bientôt une initiative en ce domaine.
Je rends hommage à l'ensemble des forces de sécurité publique pour leur travail remar-
quable malgré un manque de moyens.

Comment allez-vous gérer l'insuffisance des effectifs et la Réduction du Temps de Travail.
J'attends une réponse réaliste et non polémique.

Un Etat manque à sa mission quand il ne peut plus assurer la sécurité de ses concitoyens !



**Voici la réponse de Daniel VAILLANT, Ministre
de l'Intérieur, représentant le Premier Ministre :**

*J'associe le Gouvernement à la peine ressentie par la famille et
par les collègues de M. Taugourdeau.*

*Le 13 octobre, vers 1 h 45 du matin, deux policiers de Thonon-
les-Bains ont voulu contrôler un automobiliste. Il s'agit d'une
mission banale, rendue particulièrement nécessaire dans le
contexte actuel. Le conducteur a pris la fuite à très vive allure,
il a perdu la maîtrise de son véhicule et a percuté un mur. Les
quatre occupants de la voiture sont décédés sur le coup. Aucune
poursuite automobile n'avait été engagée par les policiers.*

*Les occupants, qui avaient tous déjà fait l'objet de poursuites
judiciaires ont été victimes du choix de vivre en marge de la
Loi.*

*Naturellement, la mort accidentelle de quatre jeunes suscite la
tristesse et la compassion pour les familles, mais rien ne peut
justifier les actes de violence commis quelques heures plus tard.
Ils auraient pu tuer ! Ces actes inacceptables auront des suites
judiciaires.*

*Vous avez rendu hommage à la police et à la gendarmerie
nationales qui travaillent dans des conditions difficiles, surtout
la nuit. Je n'en attendais pas moins de vous.*

*Libérer les policiers de tâches administratives, c'est ce que nous
faisons, par le redéploiement notamment en faveur de la police
de proximité et c'est ce que n'avait pas fait le précédent gou-
vernement. Des résultats sont obtenus. Ainsi, la police de proxi-
mité du douzième arrondissement vient d'arrêter ce matin l'un
des deux évadés de Luyens. Je rends donc hommage à la police
de proximité, en particulier après le drame de Chenevrières-sur-
Marne. Je me rendrai demain aux obsèques des deux policiers
tués.*

*Il n'y a certes pas assez d'effectifs de police et nous les accrois-
sons alors que nos prédécesseurs ne l'avaient pas fait et ne com-
pensaient pas les départs en retraite. En douze ans, nous avons
créé 6200 postes !*

*Compte tenu de votre question, j'espère disposer de votre sou-
tien dans la discussion du budget pour 2002.*

UN NOUVEL AGENT DE MÉDIATION DANS LA COMMUNE

Laëtitia FABBRI a pris ses fonctions d'agent de médiation de la ville de Gaillard en décembre dernier. Elle
remplace Jérôme Sancey.

Sa mission consiste à prévenir ou combattre les incivilités par une voie amiable. La lutte contre le bruit sera
donc sa première tâche. Un autre volet important de son action réside dans une mission de conseil et d'orien-
tation lorsque des nuisances sont subies par les Gaillardins.

Parions que les connaissances en droit privé de Mlle Fabbri - acquises en Maîtrise - lui seront donc fort utiles !
Placée auprès de la Police Municipale, son action préventive et amiable sera naturellement complémentai-
re de celle des agents en tenue. Elle assurera des permanences aux postes de police.

Par ailleurs, une étroite coopération est prévue avec la Maison de la Justice et du Droit en ce qui concerne
les problèmes de Gaillard spécifiquement. Enfin Mlle Fabbri est présente le samedi matin, afin de prendre
en charge sans délais toutes les questions de sa compétence soulevées par les citoyens rencontrés par le
Maire.

Pour toutes questions, il est conseillé de prendre rendez-vous avec Mlle Fabbri en appelant au préalable en
Mairie au 04.50.39.76.30.



10 questions à Madame le Maire INTERCOMMUNALITÉ

► On parle beaucoup dans la presse locale de l'évolution du syndicat (S.I.V.M.A.A.) en communauté de communes pour 2002. Est-ce exact ?

C'est exact. On en parle depuis le mois de mars, c'est-à-dire depuis le renouvellement des conseils municipaux, suite à l'arrivée massive de nouveaux élus.

Cette évolution avait déjà été abordée sous d'autres formules : la fusion pure et dure avec la ville-centre - proposition majoritairement rejetée par les élus des années 1970 - la transformation du SIVMAA en communauté d'agglomération, rejetée récemment par 4 communes sur 6.

► Alors pourquoi revenir avec une nouvelle proposition ?

Tout simplement parce qu'elle diffère totalement des deux autres. On passe du S.I.V.M.A.A. à la Communauté de Communes en conservant les mêmes compétences.

De plus, de la même façon que dans le cadre du syndicat, chaque fois qu'une extension de compétences est proposée, ce sont les conseillers municipaux des 6 communes qui décident de son opportunité, à la majorité qualifiée.

C'est un cadre juridique rénové pour un champ d'intervention identique, mais avec des moyens financiers nouveaux.

► Mais alors pourquoi changer le système s'il reste identique ?

La différence se fait à plusieurs niveaux :

- Tout d'abord, on met en place une plus grande justice fiscale puisque le taux communautaire qui apparaîtra sur la feuille d'impôts du contribuable sera le même pour tous les habitants de l'agglomération, pour un même service rendu. La communauté vote son taux. C'est une fiscalité indépendante de celle des communes

- Au niveau des recettes, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat atteindrait, selon la méthode de calcul en cours, et pour la période 2001-2007, c'est-à-dire pour l'actuelle mandature, environ 30 millions de francs, en intégrant la compétence " voirie rapide ", exercée aujourd'hui par un autre syndicat, le SIVRAA.

- J'ajoute que la communauté de communes pourra obtenir le remboursement du FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) par l'Etat l'année-même de réalisation de l'investissement, au lieu d'attendre 2 ans comme cela se pratique aujourd'hui, ce qui est important pour le budget communautaire.

► Alors pourquoi n'avoir pas accepté la communauté de communes bien plus tôt, en fonction de ces avantages financiers ?

Parce que l'offre qui nous était faite par l'Etat n'était pas celle d'une communauté de communes, mais celle d'une communauté d'agglomération, beaucoup plus contraignante en matière de transferts de compétences et dont la gestion s'exerce pratiquement au second degré, éloignant les conseillers de base du centre de décision.

► Quel rôle exerce la commune par rapport à une communauté de communes ?

Une communauté de communes se met en place sans toucher à l'identité communale, base de notre vie démocratique. Elle développe une intercommunalité librement consentie en mettant en commun recettes et dépenses, pour une intercommunalité dite de services (politique des transports, eau, assainissement, ordures ménagères...) et de projets (aménagement du territoire, développement économique, construction d'équipements publics...).

► Mais ces projets que vous évoquez vont forcément augmenter l'impôt ?

L'intercommunalité, c'est avant tout un lieu de mutualisation des moyens, favorable aux économies d'échelle, destiné à améliorer l'efficacité de l'action publique au meilleur coût.

Doit-on envisager ces projets dans le cadre actuel du SIVMAA en s'appuyant sur l'augmentation de la fiscalité ? Doit-on, au contraire, évoluer vers une communauté de communes, en bénéficiant de l'aide de l'Etat ?

C'est au nom des citoyens-contribuables que les élus doivent apporter leur réponse. Je pense que cette avancée, et ceci " sans vendre notre âme ", sert les intérêts de la ville et de ses habitants.

Les 6 communes de l'agglomération ont l'habitude de travailler ensemble, depuis plus de 30 ans. Nous avons réalisé ensemble l'équipement le plus lourd financièrement depuis l'origine du SIVMAA - 180 millions de Francs - pour la nouvelle station d'épuration. Nécessité oblige de se regrouper pour faire face à ces engagements exceptionnels.

► Que met-on derrière le terme " Aménagement du territoire " ? Quel changement induit la loi " Solidarité et Renouveau Urbain " dans ce domaine ?

Les lois récentes d'urbanisme ont engendré une nouvelle conception d'aménagement de notre territoire, de manière plus structurante et équilibrée.

On fait de l'aménagement du territoire quand on trace de nouvelles voies, quand on plante des zones d'habitat, d'activités ou de loisirs, ou un équipement public destiné à un bassin de vie (lycée, hôpital...) ou quand on met en place une nouvelle politique de transports.

La loi " Solidarité et Renouveau Urbain " prône une manière d'utiliser le territoire en respectant de nouvelles règles définies dans le cadre d'un schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.). Ce schéma est étudié aujourd'hui par un syndicat à vocation unique, le SEGHS, présidé par le Maire de Lucinges, et regroupant 12 communes, dont les 6 de l'agglomération. Là aussi, l'intercommunalité se révèle indispensable car on ne fait pas d'aménagement du territoire sans espaces et en se tournant le dos !

► Quels sont les projets du SIVMAA ou de la future communauté de communes pour les prochaines années ?

Ils sont nombreux et pratiquement identifiés :

- La construction d'une deuxième maison d'accueil pour les personnes âgées dépendantes. Actuellement 70 personnes sont en liste d'attente.
- Un gymnase pour le lycée professionnel du Salève, l'actuel n'étant plus aux normes

- Un complexe sportif de plein air intercommunal, la demande des clubs étant très forte en matière de terrains d'entraînement
- Un nouveau siège pour la structure intercommunale, avec la volonté de regrouper sur le site le maximum de services publics
- L'amélioration des transports urbains...

► En votre double qualité de Présidente du SIVMAA et de Maire de Gaillard, qu'allez-vous proposer au Conseil Municipal ?

Je suis, comme tous les maires, très attachée à l'échelon communal, qui est irremplaçable pour l'exercice d'une démocratie de proximité. Les habitants se retrouvent bien dans l'identité communale.

Mais les deux structures se complètent, chacune dans leurs compétences respectives. C'est parce que je suis convaincue que cette évolution est inscrite dans le temps, qu'elle n'altère en rien la vie communale, qu'elle permettra à de grands projets d'agglomération indispensables de voir

le jour, au bénéfice du plus grand nombre de citoyens et dans un contexte fiscal plus équitable, avec des ressources nouvelles provenant de l'Etat, que je proposerai au conseil un vote favorable, tout en respectant pleinement le choix de chacun.

► Connaissez-vous les réactions des autres communes de l'agglomération face à ce projet ?

Sans vouloir me prononcer à leur place, mais après les avoir toutes rencontrées, il me semble qu'elles abordent ce projet de manière positive.

Nous sommes entourés de part et d'autre de nombreuses communautés de communes : communautés de communes du Genevois, du Pays de Gex, des 4 Rivières, d'Arve-Salève...

En ce qui nous concerne, il faudra peut-être retrouver un nom. Mais quand il ne restera plus que cela à débattre...

Renée MAGNIN

Hôpital au Brouaz

Un grand hôpital régional dans l'agglomération annemassienne



Hôpital - Site actuel d'Ambilly

Un nouvel hôpital doit voir le jour dans le nord de la Haute-Savoie dans les dix prochaines années. Ce nouvel établissement devra répondre à des besoins médicaux de plus en plus pressants d'une population qui s'étale du Pays de Gex au Faucigny en passant par tout le Genevois haut-savoyard. Les principaux services des hôpitaux de Saint-Julien-en-Genevois, Annemasse et Bonneville seraient ainsi regroupés, tout en conservant des installations de proximité.

La question qui interpelle aujourd'hui les décideurs est celle du site d'implantation de ce grand hôpital régional de quelque 750 lits. Le conseil d'administration du Centre Hospitalier Intercommunal Annemasse-Bonneville (CHIAB) a d'ores et déjà voté en faveur d'un emplacement sur la commune de Contamine-sur-Arve, à Findrol exacte-

UN SITE DANS L'AGGLOMÉRATION ANNEMASSIENNE : LE MEILLEUR CHOIX

Dans cette optique, le projet d'un grand hôpital réunissant le CHIAB et l'hôpital Sud-Léman-Valserine sur le site du Brouaz permet :

1- De proposer un plateau technique performant pour 280 000 usagers potentiels, et de garantir ainsi un service public de qualité pour un territoire s'étendant des crêtes du Jura aux portes du pays du Mont-Blanc ;

2- De localiser l'établissement sur un site accessible, à moins de 20 minutes pour la majorité des usagers et dont l'accessibilité sera encore renforcée par la réalisation d'une bretelle d'autoroute à proximité immédiate. Une étude - réalisée par la Société d'Équipement du Département de la Haute-Savoie (SEDHS) - sur le périmètre d'un hôpital regroupant

Annemasse-Bonneville et Sud-Léman-Valserine situe d'ailleurs le centre de gravité des territoires concernés dans l'agglomération annemassienne, à proximité du Brouaz ;

3- De positionner l'établissement au sein de l'agglomération Genève-Annemasse, qui représente à elle seule près du tiers des usagers. Un hôpital "à la campagne" entraînerait l'augmentation des déplacements automobiles générateurs de pollution et représenterait un gaspillage de l'espace par un développement incohérent des zones péri-urbaines.

4- De favoriser une rationalisation des coûts par le regroupement des deux établissements existants (CHIAB et Hôpital Sud-Léman-Valserine) ;

5- De positionner l'établissement dans un secteur dont près de la moitié du foncier est d'ores et déjà acquis par la collectivité ;

6- De renforcer la lisibilité de l'établissement par la localisation au cœur d'une agglomération.

Les élus de l'agglomération annemassienne - conscients de l'importance de ce projet pour l'Agglomération et ses habitants - défendent donc le site du Brouaz pour l'implantation de ce grand hôpital régional.

Source : SIVMAA

GRAND HÔPITAL
BROUZZ



ment. Toutefois, ce choix - effectué dans le contexte d'un nouvel hôpital regroupant uniquement les établissements d'Annemasse et de Bonneville - ne prend pas en compte toute la zone d'influence de l'hôpital Sud-Léman-Valserine implanté actuellement à Saint-Julien-en-Genevois et dont le conseil d'administration souhaite être associé à un nouveau projet. Un site au cœur de l'agglomération annemassienne pourrait répondre à ces nouvelles contraintes : le Brouaz à Annemasse.



DES CONTRAINTES À PRENDRE EN COMPTE

L'implantation d'un nouvel hôpital dans le nord de la Haute-Savoie devra répondre à une triple nécessité :

1- Améliorer la qualité des soins offerts grâce au regroupement de moyens techniques et humains, et favoriser ainsi le secteur concurrentiel ;

2- Choisir un emplacement qui prenne justement en compte les temps d'accès à partir de tous les points du périmètre concerné ;

3- Favoriser un site en secteur urbain afin d'organiser le territoire de façon rationnelle, dans l'esprit de la loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain (SRU), et privilégier ainsi le renouvellement de la ville sur elle-même plutôt que son étalement.



Martinet ? Les acceptions sont multiples, le dictionnaire en donne quatre :

- oiseau ressemblant à l'hirondelle mais à ailes plus étroites et à queue plus courte tels ceux qui ornent la façade de l'école du Salève,
- sorte de fouet formé par la réunion de brins de cuir ou de corde, et dont on menaçait les enfants désobéissants,
- petit chandelier plat à manche,
- marteau à bascule qui, mis en mouvement par une roue à cames, sert à battre les métaux.

Dans le cas qui nous occupe, c'est bien cette dernière définition qui est la bonne.

En effet, Gaillard possédait quatre martinets. Sur le tableau de classement des chemins de 1852, on lit :

- n° 7, chemin des Terreaux (aujourd'hui rue du Lieutenant Yvan Genot). Il commence à l'embranchement du chemin de Vernaz, se dirige de l'Est à l'Ouest. Il traverse le biez (bief) des moulins des Terreaux, près du martinet, sur une planche en pierre.
- n° 12, chemin de la Fontaine (aujourd'hui rues du Bourno et de l'Industrie), origine : sur la place de foire de Gaillard. Il se dirige de l'Ouest en Est, il passe par la descente de la fontaine et traverse la plaine dite Escourts et Vieilles Communes. Il longe en partie la rivière d'Arve et se termine à la route d'Étrembières, près le martinet. Ce dernier était installé en bordure de l'Arve. Il ne

La rue du Martinet

semble pas avoir laissé de traces. J'ai cru un temps que la fonderie Baud lui avait succédé. Mais l'actuel propriétaire, Monsieur Daniel Baud, me dit qu'elle a été fondée par son grand-père sur une zone marécageuse qu'il a asséchée : les marais Bastian.

Le martinet des Terreaux était mû par les eaux de la Bédière et nous aurons bientôt l'occasion d'en reparler.

On sait que l'homme préhistorique utilisait des outils de pierre. Après les âges du cuivre et du bronze, l'apparition du fer marque un énorme progrès. Pouvoir disposer du métal répondait aux besoins de la vie quotidienne, de l'agriculture et de la guerre. Et heureusement, le minerai est très répandu, les "minières" se trouvent partout. Le Salève eut très tôt ses métallurgistes et les vestiges de leurs installations ont été observés sur la crête, de Monnetier à la Grande-gorge.

Au cours des siècles, la technique évolue.

Le bas fourneau, d'abord utilisé, fournissait une masse spongieuse chargée d'impuretés qu'on éliminait par le martelage à chaud.

A partir du XV^{ème} siècle, le haut fourneau, de plus grand rendement, produit la fonte à forte teneur en carbone et qui, réduite, donne le fer. Le fer affiné est la matière première des multiples forgerons, taillandiers, couteliers, cloutiers, épingliers, qui fabriquaient les objets de tous les jours.

A tous les stades de l'activité métallurgique intervient le martelage. "Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud" dit la sagesse populaire. Cette opération fut

longtemps exécutée au marteau à bras. Mais, grâce au moulin à eau, mis au point au XII^{ème} siècle, l'énergie hydraulique remplace l'énergie musculaire. Une roue à eau actionne un arbre muni de cames qui, au passage, font se lever et s'abaisser le marteau. Et alors, comme l'écrit Monsieur Guichonnet "Toute l'ancienne Savoie retentissait du fracas de ces martinets basculants".

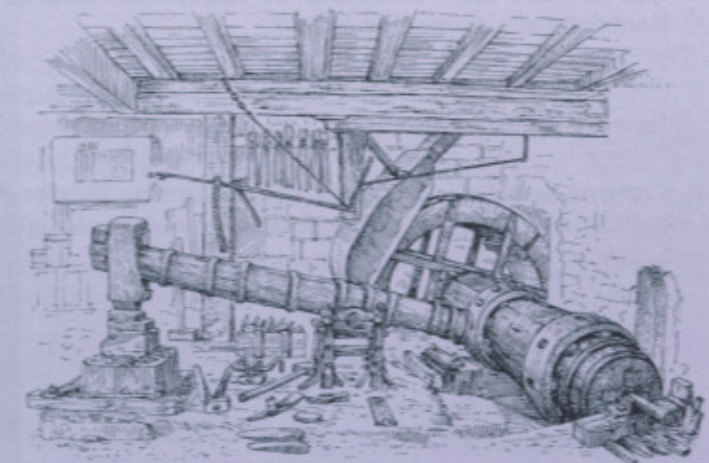
C'est sous la Restauration sarde - 1815-1860 - que la sidérurgie savoyarde atteint sa plus grande prospérité.

Mais la production, très dispersée, reste faible. Le métal, d'excellente qualité, est rare et cher. La fabrication a, de plus, l'énorme inconvénient d'être grande consommatrice de bois et provoque partout un intense déboisement.

Aussi, lorsqu'au XIX^{ème} siècle, le charbon remplace le bois dans l'industrie métallurgique, les installateurs se concentrent sur les bassins houillers. C'est en même temps le triomphe du fer dont témoigne la construction de la Tour Eiffel en 1889 et la disparition des sites anciens.

Ainsi, Gaillard a perdu ses martinets et seule une rue garde le souvenir du temps où on y battait le fer.

Marcelle Dupraz



Le Martinet chez Designy Seyssel © Savoisie - Lyonnet
Avec l'aimable autorisation de l'Association "Les Amis des Moulins savoyards"

EXTRAITS DES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

FINANCES

Délibérations fiscales à prendre avant le 15 Septembre 2001

Comme chaque année, le Conseil Municipal peut adopter différentes dispositions fiscales modifiant les règles antérieures. A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier le régime fiscal actuel.

Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau 2000

En application de l'article D.224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport adopté par le S.I.V.M.A.A. relatif au prix et à la qualité de l'eau. Pour le traitement des eaux usées, le tarif appliqué en 2000, calculé en fonction du volume d'eau, est de 6.36 frs HT. Le Conseil Municipal n'a émis aucune observation particulière sur ce rapport.

Assainissement eaux pluviales rue de Vernaz : Fonds de concours communal

Traditionnellement lorsque la ville effectue des travaux de rénovation d'une voirie, le SIVMAA intervient sur les travaux d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales). La compétence des eaux pluviales communales revenant à la Ville, un fonds de concours est versé par la Commune au SIVMAA.

Au titre des travaux situés au Carrefour rue de Vernaz, à l'unanimité, le Conseil Municipal a accepté de verser au SIVMAA un fonds de concours égal à 42 % des dépenses hors taxes soit un montant prévisionnel de 744 821 frs et a autorisé le Maire à procéder aux ajustements nécessaires en fonction du coût définitif de l'ouvrage.

Attribution de subvention au profit de la Ville pour l'informatisation de l'école maternelle "le Salève"

A l'unanimité, le Conseil Municipal a invité le Maire à solliciter et à percevoir la subvention de 5 000 frs de l'Inspection Académique pour permettre l'informatisation de l'école maternelle du Salève, notamment pour mettre en réseau "Internet" cette école.

Attribution de subvention au profit de la Ville pour l'informatisation des écoles maternelles "Bossonnets" et "Châtelet"

Par délibération du 27 Août 2001, le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à solliciter et à percevoir la subvention d'un montant de 5 000 frs proposée par l'Inspection Académique pour permettre l'informatisation de l'école maternelle du Salève, notamment pour mettre en réseau sur Internet cette école.

Aujourd'hui, l'Inspection Académique propose de subventionner de la même façon les écoles des Bossonnets et du Châtelet. A l'unanimité, le Conseil Municipal a invité le Maire à solliciter et à percevoir cette subvention.

Subvention exceptionnelle à l'association Adilia Aliéva

Afin de mettre en œuvre la logistique du concours d'entrée pour l'année 2001/2002 à l'Académie Internationale Supérieure de Musique de Gaillard qui est prévue du dimanche 23 au jeudi 27 septembre, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 50 000 frs à l'association Adilia Aliéva.

Contrat de Ville - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la participation aux travaux de l'antenne de la mission locale

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'étude et d'investissement des travaux d'aménagement de l'antenne de la Mission Locale estimés à 370 000 francs HT ainsi que le plan de financement prévisionnel. En outre, il a décidé de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du contrat de ville 2000/2006

Contrat de Ville - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la participation à la conduite opérationnelle du contrat particulier pour l'année 2001

Par délibération du 21 Février 2000, le Conseil Municipal a décidé la création d'un emploi de chargé de mission pour assurer le suivi du Contrat Particulier de Gaillard. Ce poste est inscrit au budget primitif pour un montant de 60 000 frs et pris en charge à 35 % par des crédits de l'Etat.

Le Conseil Municipal a invité le Maire à solliciter la subvention de 21 000 frs auprès de l'Etat au titre de la participation à la conduite opérationnelle du contrat particulier pour l'année 2001

Budget supplémentaire 2001

Le Conseil Municipal a approuvé le budget supplémentaire 2001 qui lui a été présenté. La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 389 439 frs et la section d'investissement à 148 021 frs.

DU 1ER AOUT 2001 AU 30 NOVEMBRE 2001

TRAVAUX

Aménagement rue de Souville : Mission de maîtrise d'oeuvre

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de Souville, à l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de confier une mission de maîtrise d'oeuvre à la Direction Départementale de l'Équipement et a autorisé le Maire à signer la convention à intervenir et à effectuer l'ensemble des formalités nécessaires pour obtenir le concours de la DDE pour une mission complète (étude et travaux).

Terrain de foot : choix d'un maître d'oeuvre pour rénovation de la buvette

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à procéder à une consultation pour le choix du maître d'oeuvre en vue de la rénovation de la buvette du terrain de foot.

Aménagement de la rue de la Paix : mission de coordination, d'hygiène et de sécurité

Dans le cadre de l'aménagement de la rue de la Paix, le Conseil Municipal a décidé de conclure une mission de coordination d'hygiène et de sécurité avec la Société CERDA. Cette mission SPS de niveau 2 correspond aux aménagements V.R.D. de la voie dont l'estimation des travaux s'élève à 2 060 689 frs HT. La phase de conception est de 1 mois à raison de 6 400 frs HT et la phase de réalisation est fixée à 5 mois pour 82 heures et s'élève à 18 300 frs HT soit un total de 29 541.20 frs TTC ou 4 503.53 euros.

CONVENTIONS - ADHESIONS

Adhésion à l'association lémanique pour la promotion du rail

L'association lémanique pour la promotion du rail a pour but de promouvoir et de défendre le transport par rail en améliorant la liaison des réseaux ferroviaires suisses et français dans la région genevoise.

Compte tenu de l'objet de cette association et pour pouvoir être destinataire des projets à venir et pouvoir exposer le point de vue de la Commune, le Conseil Municipal a décidé d'y adhérer en versant une cotisation annuelle d'un montant de 600 frs.

Convention jeunes amis des animaux

Par délibération du 5 Mars 2001, le Conseil Municipal a décidé de renoncer à la convention qui liait à l'Association des Jeunes Amis des Animaux située à Arthaz-P-N-Dame et que les prestations de service du refuge seraient prises en charge par le SIVMAA.

Le Conseil Municipal a décidé de conclure une convention liant le SIVMAA, l'ensemble des communes membres du SIVMAA et le Club Haut-Savoyard des Jeunes Amis de Animaux.

La cotisation sera désormais payée par le SIVMAA, en fonction de la population de chacune des communes membres.

Outre cette cotisation, le SIVMAA prendra directement en charge le salaire d'un agent d'entretien.

DIVERS

SIVU pour la gestion du Foron du Chablais/Genevois

Dans le cadre du contrat de rivière du Foron, l'assemblée a pris connaissance du projet de création d'un SIVU pour la gestion du Foron du Chablais/Genevois qui regroupera l'ensemble des communes à l'amont et à l'aval de la rivière (Bons-en-Chablais, Machilly, St Cergues, Cranves-Sales, Juvigny, Ville-la-Grand, Ambilly, Gaillard).

A l'unanimité, le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur la liste des objectifs du contrat de rivière et a décidé de retenir l'hypothèse 4 relative à la clef de répartition, à savoir :

- Bons-en-Chablais : 6.27%
- Machilly : 4.11%
- Saint-Cergues : 10.75%
- Cranves-Sales : 4.25%
- Juvigny : 5.36%
- Ville-la-Grand : 26.15%
- Ambilly : 14.11%
- Gaillard : 29.00%

Compte rendu d'exécution des marchés publics conclus ou soldés en 2000

En application de l'article 361.2 du code des marchés publics, le rapport annuel sur l'exé-

cution des marchés publics conclus ou soldés en 2000 a été soumis au Conseil Municipal qui n'a émis aucune remarque particulière.

Modification du tableau des effectifs : création d'un emploi de rédacteur au sein des services techniques

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de créer un emploi dont les grades de références sont ceux du cadre d'emploi de Rédacteur pour une affectation au sein des services techniques et plus particulièrement pour la prise en charge des marchés publics.

Fourniture de denrées alimentaires**- mise en appel d'offres pour lot n° 9 (charcuterie) et lot n° 15 (boissons non alcoolisées)**

Par délibération du 25 septembre 2000, le Conseil Municipal avait engagé la procédure de mise en appel d'offres ouvert pour la fourniture de denrées alimentaires (cantines scolaires, foyer des personnes âgées, halte-garderie et crèche municipale) et autorisé le Maire à conclure les marchés à bons de commande dans lesquels il était prévu une clause de résiliation de droit des marchés, dès lors que les prix étaient augmentés de plus de 2%. Cette augmentation supérieure à 2% se pro-

duit pour les lots n° 9 (charcuterie) et n° 15 (boissons non alcoolisées).

A l'unanimité, le Conseil Municipal a donc invité le Maire à engager une consultation pour conclure de nouveaux marchés concernant ces deux lots, pour la période du 1er novembre 2001 au 31 décembre 2002 et l'a autorisé à signer les actes à intervenir.

Fourniture de combustible**- marché négocié avec la Société LA MURE à VILLEURBANE**

Comme chaque année, la municipalité a décidé de lancer la consultation en vue d'assurer la fourniture de combustible liquide nécessaire au chauffage des bâtiments communaux durant la saison de chauffe 2001/2002.

La procédure choisie a été le marché négocié après mise en concurrence.

Seules deux entreprises ont remis une offre et c'est la Société LA MURE à VILLEURBANE qui a présenté la meilleure proposition pour un prix de 35,98 euros TTC (236 frs) l'hectolitre pour ce qui concerne la fourniture de fioul domestique courant et de 37,81 euros TTC (248 frs) l'hectolitre pour le fioul domestique "antigel".

A l'unanimité, le Conseil Municipal a donc invité le Maire à conclure le marché négocié avec la Société LA MURE à VILLEURBANE, dans les conditions énoncées.



Un 11 novembre qui rassemble

La traditionnelle cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a débuté place de la Mairie. Devant les drapeaux des anciens combattants, Daniel HAMELINE, François GORI, Louis AUBERY, Alain SALORT et Antoine TRACLET-SAVI ont reçu la croix du combattant de la guerre d'Algérie des mains de Claude BARMET, Président de la section des anciens combattants de Gaillard.

Dans l'après-midi, le diplôme d'honneur de porte-parole a été remis à Georges FROSSARD.

Le ciel même s'était mis au gris, comme pour mieux évoquer le souvenir de tous ceux qui sont tombés pendant ces années de carnage.



Monsieur PATERLINI Auguste
Médaille de bronze de l'Union Fédérale des Anciens Combattants pour activités et dévouement au service de l'Union Fédérale

Après les remises de décorations, le cortège précédé par les enfants des écoles, composé des élus, de l'Harmonie municipale, des drapeaux des anciens combattants, des sapeurs-pompiers du centre de secours principal et d'une délégation de l'administration des douanes a pris la direction du monument aux Morts.

Après le dépôt de gerbe par deux jeunes sapeurs-pompiers de la section de Gaillard et la minute de silence, Renée MAGNIN, maire de la commune, a donné lecture du message de Jacques FLOCH, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants.



Décorés de la Croix du Combattant (Guerre d'Algérie)

De gauche à droite Messieurs:
TRACLET-SAVI Antoine, SALORT Alain, AUBERY Louis, GORI François, HAMELINE Daniel

A l'Espace Louis Simon, la municipalité a honoré Lucie CHALLUT, membre de la section des anciens combattants. Du haut de ses 102 ans, elle a déclaré "prier tous les jours pour qu'il n'y ait plus jamais de guerre". La doyenne de la commune sait de quoi elle parle : elle a connu les deux grands conflits mondiaux du XXème siècle et leurs cortèges d'horreurs.

Jean-Marie VAISSON



Monsieur FROSSARD Georges reçoit le
Diplôme d'Honneur de Porte-drapeau de l'Association des Anciens Combattants de Gaillard



MESSAGE du 11 NOVEMBRE 2001



La Guerre de 1914-1918 marque un tournant fondateur dans l'histoire des nations. C'est la fin du XIX^e siècle, le début de l'ère moderne.

Dès la fin de 1914, la France était en partie occupée par l'ennemi ; les moyens de son industrie de guerre et de sa survie, les houillères du Nord, le fer de Lorraine, l'Alsace, la Moselle étaient sous la botte prussienne. C'est de l'effort gigantesque de la nation française toute entière, de ses femmes qu'est venu le complément du sang versé par les soldats.

Notre volonté de ne pas oublier est manifeste ; car dans la grande hécatombe qui a saigné la jeunesse française, nous avons tous perdu au moins un membre de notre famille.

Lequel, parmi ces millions d'hommes âgés de vingt à quarante ans, partis en août 14 pour une guerre dont ils pensaient qu'elle serait terminée en quelques mois, lequel pouvait imaginer que un million quatre cent mille ne reviendraient jamais, et qu'un million cent vingt mille d'entre eux seraient mutilés, que certains n'auraient plus d'yeux

pour revoir leur foyer, que d'autres n'auraient plus de jambes pour courir vers leurs familles, que d'autres n'auraient plus de bras pour étreindre leurs épouses et leurs enfants, lequel s'imaginait qu'il croiserait 600.000 veuves et 980.000 orphelins.

La grande douleur doit rassembler les Français en deuil. Les morts sont tous confondus dans la même gloire, du simple fantassin à l'officier chargeant à la tête de ses troupes.

Si l'on s'attardait un peu à lire ces longues listes de disparus, si l'on imaginait la part d'attentes, de chagrins, d'irréparable, caché derrière chacun de ces noms, alors, dans l'esprit de ceux que ne leurrait pas un patriotisme falsifié, s'instillait un sentiment de révolte, d'absurdité, que rien n'aurait dû pouvoir effacer. Et pourtant !

Les poilus ont connu ce mélange de grandeur, de naïveté, d'horreur, de banalisation de l'atroce, de joies, car il y en eut, d'autant plus fortes que l'on pouvait perdre la vie à tout instant face à l'immense duperie de cette guerre, l'immense gaspillage de cette guerre abjecte née du cynisme industriel qui depuis n'a cessé, sous des formes multiples, de ten-

ter, sans toutefois y parvenir encore, de ramener l'humain à l'état d'objet.

Commémorer le 11 novembre, c'est accomplir notre devoir de mémoire à l'égard de ceux qui nous ont légué des valeurs républicaines et donné des repères moraux pour l'approche d'un avenir que l'on veut toujours meilleur et solidaire.

Le 11 novembre aurait pu être le symbole d'une victoire : victoire de la démocratie, mais aussi victoire de la paix sur une désastreuse et absurde guerre civile européenne, entraînant une grande partie du monde dans son malheur.

Une Europe de paix et de liberté, unie par la seule volonté des nations qui la composent, demeure une garantie précieuse contre la répétition d'un tel désastre. L'histoire d'aujourd'hui en assure la démonstration.

S'il est vrai que les hommes meurent deux fois, la première fois le jour de leur décès, la seconde fois lorsque plus personne ne parle d'eux, ayons garde de toujours préserver leur souvenir.

Le Secrétaire d'Etat à la Défense
Chargé des Anciens Combattants.

Civisme et courtoisie ...



Des enfants...

... qui utilisent des mots comme "Bonjour... S'il vous plaît... Merci... Excusez-moi..." et qui sont en droit d'espérer une aimable réponse en retour,
... qui savent que les trottoirs ne sont pas des pistes réservées aux trottinettes ou aux skates et évitent d'y bousculer les passants,
... qui se conduisent correctement dans les magasins et utilisent les chariots autrement que comme des voitures de formule 1,

Des adolescents ...

... qui cèdent leur place dans le bus à leurs aînés ou à des personnes à mobilité réduite,
... qui respectent les édifices publics ou les murs fraîchement peints, en s'abstenant de les couvrir d'inscriptions variées,
... qui maintiennent obligeamment une porte ouverte devant la personne qui les suit,

Des adultes ...

... qui préfèrent jeter des papiers ou d'autres déchets dans les poubelles plutôt que partout ailleurs,
... qui veillent à ne pas souiller les trottoirs ou autres lieux de passage de quelque façon que ce soit,

Des propriétaires de chiens...

... qui entraînent leurs animaux à ne pas déposer leurs déjections n'importe où et utilisent certains sachets prévus à cet effet,
... qui tiennent leurs bêtes en laisse et évitent leur divagation,

Des automobilistes ...

... qui garent leurs véhicules dans les parkings et laissent libres les places réservées aux handicapés,
... qui s'arrêtent lorsqu'un piéton veut traverser la rue,

Des promeneurs ...

... qui préservent l'environnement et se gardent de déverser toutes sortes de débris dans les sous-bois ou les rivières,
... qui se contentent d'admirer les fleurs plantées dans les massifs sans les cueillir,

Il y en a !

Mais, ne pourrait-il y en avoir plus ?
Avec un minimum de civisme, ou de simple courtoisie, la vie serait tellement plus agréable

Marie-France Baillet

Les pièces et les billets en euros

Les pièces

Comment les différencier ?

Il y a 8 pièces allant de 1 centime* à 2 euros. Afin d'éviter tout risque de confusion, les pièces se distinguent les unes des autres par leur composition, leur couleur, leur poids et leur épaisseur.

Que représentent-elles ?

Chaque pièce possède une face commune aux douze pays et une face nationale propre à chaque pays. La face commune, exprimant la valeur de la pièce, représente l'Union européenne sous différentes formes avec, en toile de fond, les douze étoiles, symbole de l'Europe. La face nationale française représente les symboles propres à la République française (Marianne, semeuse, arbre), ainsi que la date de fabrication de la pièce, le tout entouré de douze étoiles. Les pièces en euros destinées à la France sont fabriquées par la direction des Monnaies et Médailles, dans son usine de Pessac, en Gironde.

Reconnaissance et sécurité

• Pour éviter tout risque de contrefaçon, des signes de sécurité ont été incorporés dans les billets en euros : filigranes, fil de sécurité, encres, gravures spéciales et hologrammes. Ces signes ne figurent pas sur les reproductions présentées sur ce document. Pour vous aider à bien reconnaître ces signes de sécurité, une campagne de communication (diffusion de brochures, annonces presse, films TV, etc.) a été lancée par la Banque centrale européenne et, en France, par la Banque de France.

• Les pièces et les billets en euros ont été conçus, après consultation de l'Union européenne des aveugles, pour être reconnaissables au toucher : impression en relief par une technique spéciale (taille douce), signes tactiles près des bordures pour les billets ; les pièces se distinguent par leur composition, leur poids, leur épaisseur et leur tranche. Ces caractéristiques seront également très utiles aux voyants.

Les billets

Comment les différencier ?

Il y a 7 billets allant de 5 euros à 500 euros. Chaque billet est facilement identifiable par sa couleur et son format. Plus sa valeur est élevée, plus le billet est grand. Les billets sont absolument identiques recto et verso dans les douze pays de la zone euro.

Que représentent-ils ?

Chaque billet retrace les styles d'architecture qui symbolisent le patrimoine culturel commun de l'Europe. Au recto de chacun des 7 billets figure un portail ou une fenêtre différents. Ils correspondent à une grande étape de l'histoire architecturale européenne, symbolisant l'esprit d'ouverture et de coopération de l'Europe. Le verso représente un pont qui illustre l'une des sept périodes architecturales ; ils reflètent les liens entre les peuples européens et ceux du reste du monde. Les billets en euros destinés à la France sont fabriqués par la Banque de France en Auvergne : Vic-le-Comte (papeterie) et Chamalières (impression).



Caractéristiques des pièces en euros

| VALEUR | DIAMETRE en mm | COMPOSITION | VALEUR | DIAMETRE en mm | COMPOSITION |
|-------------|----------------|---------------|-------------|----------------|------------------------|
| 1 centime* | 16,25 | Acier cuivré | 20 centimes | 22,25 | Or nordique** |
| 2 centimes | 18,75 | Acier cuivré | 50 centimes | 24,25 | Or nordique** |
| 5 centimes | 21,25 | Acier cuivré | 1 € | 23,25 | Bimétallique, bicolore |
| 10 centimes | 19,75 | Or nordique** | 2 € | 27,75 | Bimétallique, bicolore |

* ou cent selon l'appellation communautaire ** or nordique : alliage sans nickel de couleur jaune



5 euros → 32,80 francs



100 euros → 655,96 francs



10 euros → 65,60 francs



200 euros → 1311,91 francs



20 euros → 131,19 francs



500 euros → 3279,79 francs



50 euros → 327,98 francs



Attention : ces fac-similés présentent des différences de dimensions et d'apparence avec les futurs billets et pièces en euros que vous utiliserez à partir du 1^{er} janvier 2002. Vous pouvez découvrir avec plus de détails les futurs billets, notamment leurs principaux signes de sécurité, sur le site Internet de la Banque de France : www.banque-france.fr dans la rubrique « euro pour tous », ou sur celui de la Banque centrale européenne : www.euro.ecb.int/fr/section/recog.html

Toute tentative d'utilisation de ces fac-similés comme moyen de paiement est interdite par la loi (art. 442.1 et suivants du code pénal).

Caractéristiques des billets en euros

| VALEUR | DIMENSIONS en mm |
|--------|------------------|
| 5 € | 120 x 62 |
| 10 € | 127 x 67 |
| 20 € | 133 x 72 |
| 50 € | 140 x 77 |
| 100 € | 147 x 82 |
| 200 € | 153 x 82 |
| 500 € | 160 x 82 |

La France ratifie les Bilatérales...



Les Accords Bilatéraux viennent enfin d'être ratifiés par le Parlement français. Le SENAT

qui s'est prononcé le premier a validé le projet de Loi par une écrasante majorité. A l'Assemblée Nationale, ce fut une toute autre histoire puisque plusieurs interventions ont tenté de bloquer le processus de ratification. Certains motifs tirés des effets des accords sur notre territoire transfrontalier ont bien évidemment été mis en avant, à commencer par la flambée des prix du foncier notamment dans les zones frontalières ou encore l'effet aspirant de la Suisse sur la main d'œuvre qualifiée de notre Département.

Mais c'est surtout l'absence de concertation franco-française avec les élus et la population des territoires frontaliers concernés par les effets directs de l'application des accords qui a été mise à l'index. Sur ce point, on ne peut que constater le manque de coordination et de retour à la base de nos gouvernants.

Les négociateurs français de ces accords auraient dû, comme leurs homologues helvétiques l'ont fait, s'enquérir des avis de la base, et tout au moins des parlementaires de ces départements, afin de tenir compte des éventuelles répercussions locales.

Dont acte, les Bilatérales sont ratifiées en ce qui concerne la France et il ne reste plus que la Belgique qui devra prochainement ratifier ces accords pour assurer leur entrée en vigueur.

Il est certain que la non adhésion de la Suisse à l'Espace Economique Européen, qui date déjà de la consultation populaire de 1992, a accentué le phénomène, ces accords étant ressentis par la Haute-Savoie comme au profit des suisses. Certes, les négociateurs helvétiques ont su tirer leur épingle du jeu et imposer une partie de leurs points de vue, notamment en ce qui concerne l'échéancier et les verrous concernant les flux de personnes à travers leur territoire, mais également sur un autre sujet des accords telle que la mise en place de la R.P.L.P., cette taxe poids lourds qui doit son existence à la forte volonté helvétique, d'ailleurs intégrée dans la constitution suisse, de favoriser le ferroviaire pour les flux de marchandises limitant ainsi les nombreux poids lourds sur un territoire structurant fort emprunté par les compagnies de transports, trafic qui a tendance à se développer dans le cadre d'une politique commerciale des flux tendus. Malgré tout, les Suisses refusant leur rattachement à la communauté européenne à travers une adhésion pure et simple ont souhaité toutefois ne pas s'en détacher. Les 7 Accords



Bilatéraux constituent un moyen fort de contractualisation entre la Suisse et les 15 pays de l'Union qui permet de limiter les effets de cette non adhésion. Chaque partie y a trouvé son compte, raison pour laquelle une signature est intervenue.

Il convient toutefois de briser un certain nombre de tabous. Les avis sont très partagés en Haute-Savoie, aussi, les partisans des accords plaident pour leurs effets positifs pour notre territoire et notamment pour la dynamique économique qui devrait voir le jour avec l'ouverture du marché helvétique.

En effet, les indépendants, les chefs d'entreprises voient bien dans les bilatérales les potentialités qu'elles offrent en matière commerciale. Il faut tout de même rappeler qu'à travers un processus certes hiérarchisé chronologiquement dans le temps, les entreprises françaises pourront demain commercer librement avec la Suisse, voire s'y implanter, ce qui sera également possible dans l'autre sens. Les flux de travailleurs se libéraliseront avec l'effet de l'accord sur la libre circulation des personnes, les permis frontaliers disparaîtront au bout de 3 années au bénéfice d'un "titre spécifique" qui pourra s'obtenir facilement sur simple présentation d'un contrat de travail. Comment imaginer un instant que la Haute-Savoie se porterait mieux si, à nos portes, la Genève internationale connaissait des difficultés économiques ?

Quand Genève éternue, on se mouche en Haute-Savoie...

Le nombre de frontaliers a considérablement augmenté ces derniers mois et le Groupement Transfrontalier Européen ne s'y trompe pas, c'est plutôt bénéfique pour l'emploi. Il conviendra bien évidemment d'assurer un nécessaire accompagnement des accords. Le G.T.E. n'a pas ménagé ses efforts en ce sens notamment pour régler des problèmes d'assurance maladie ou de prise en charge du chômage. Ces dossiers, appuyés par Pierre HÉRISSE, Sénateur de la Haute-Savoie et Président du groupe d'Amitié France-Suisse au SENAT ainsi que certains de ses collègues parlementaires, ont beaucoup évolué dans le bon sens. En matière de formation, le problème reste entier. Tout le monde s'accorde à dire que nous manquons cruellement d'infirmières. Certes l'Hôpital Universitaire de Genève, comme le C.H.U.V. à Lausanne, ont tendance à recruter à tour de bras au sein de nos écoles d'infirmières et l'on constate également le même phénomène du côté du B.T.P. La solution réside certainement en partie

dans la mise en place de formations concertées de part et d'autre de la frontière.

Si l'on est en mesure de saturer la formation, nous pourrions fournir aux entreprises françaises et helvétiques les personnels qualifiés qu'elles attendent. La Communauté Européenne s'est penchée sur ce problème, aussi des rapprochements existent entre la Suisse, la France et l'Union Européenne pour mettre sur pied un E.U.R.E.S. avec la Suisse, un organisme qui apportera des réponses en formations transfrontalières et donc en emplois qualifiés pour l'ensemble des entreprises de notre bassin.

Le logement méritera également d'être accompagné pour favoriser la production de logements accessibles pour nos populations respectives. Il s'agit là d'offrir des logements et particulièrement des logements à loyers modérés à nos infirmières, aux salariés de nos entreprises, ceux-là même qui quittent notre territoire pour la Suisse pour être mieux rémunérés certes mais également pour pouvoir se loger chez eux grâce à de bons revenus.

La mise en place de l'Etablissement Public Foncier, soutenue par le Conseil Général, aura un rôle primordial à jouer dans ce but car elle permettra à travers une politique de réserves foncières de libérer des opportunités favorisant des projets publics en matière de logements, mais également pour nos infrastructures publiques, comme l'A 41 ou le désenclavement du Chablais ou des équipements publics qui sont nécessaires au bon fonctionnement de notre territoire.

On l'aura compris le volet de la libre circulation des personnes est à coup sûr le plus sensible des 7 accords. Cependant les 6 autres volets ont tous à leur niveau leur intérêt pour le développement de nos relations. Ainsi celui sur la simplification des marchés publics facilitera les flux commerciaux et les appels d'offres en France, dans l'Union, comme en Suisse.

Reste à savoir si nos concitoyens sont prêts à vivre dans un nouvel état d'esprit, celui d'une grande région, d'un bassin d'emploi et de vie dans lequel il conviendra de pratiquer une politique intelligente alliant solidarité et respect d'autrui pour un meilleur cadre de vie et la prospérité de nos populations. C'est également une manière de voir, au-delà des frontières politiques et administratives qui mériteraient de tomber, le Développement Durable et harmonieux de notre territoire.

Patrick Antoine
1er Adjoint



Un nouveau mur pour le cimetière

Le mur du cimetière, coté rue de la Paix, n'a pas été refait, mais restauré en octobre 2001.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 117 961.96 FF.

D'abord entouré "d'une faible clôture en échelas", le cimetière le sera en 1887 par "une grille en fer d'angle avec mur au couchant". La pose de la grille est adjugée à Monsieur Edouard Janin, serrurier à Annemasse.

Les travaux de clôture (mur et portail), dont la réception définitive a eu lieu le 1er février 1889, auront coûté 2 974.89 FF.

Cette réfection marque le début de la réfection complète de la rue de la Paix, classée RD - Route Départementale.

Cette rue est une partie de la RD 19, dite de Cluses à la frontière suisse. Elle passe par la rue de l'Industrie, le cours de la République, la rue de la Paix, la rue du Martinet et la rue Lieutenant Yvan-Genot jusqu'à la douane de Fossard.



Achèvement des travaux de la rue de Vernaz

La rue de Vernaz est une voie communale de desserte locale. Son aménagement attendu depuis fort longtemps par les usagers vient de se terminer. Les objectifs assignés par la commune pour cet aménagement étaient les suivants :

- Redistribuer l'espace entre la voiture et le piéton en sécurisant ce dernier par la création d'un trottoir.
- Elargir la chaussée tout en gardant le caractère tranquille de cette rue.
- Remplacer le fort talus par un mur de soutènement ou un mur végétalisable.
- Reprendre la structure de la chaussée.
- Reprendre l'éclairage public.

COÛT DES TRAVAUX = 4.500.000 FF
(Hors acquisition foncière)

Fonds de concours assainissement = 744.821 FF



La Ville remercie les riverains pour leur patience mais le résultat en valait la peine.



Maçonnerie • Béton armé • Travaux publics

**C. Montessuit
& Fils S.A.**

Entreprise générale du bâtiment

Tél. : 04 50 31 80 00
Fax : 04 50 31 80 01La Châtelaine
15-17 rue René Cassin
74240 Gaillard**GÉNIE ÉLECTRIQUE
INDUSTRIEL ET TERTIAIRE
RÉSEAUX CABLÉS**38, rue de Montréal
74100 Ville-la-Grand
Tél. 04 50 43 91 25
Fax 04 50 87 26 20
E-mail : savequip@club-internet.frENTREPRISE **SERMONDADAZ**
CHAUFFAGE - SANITAIRE - VENTILATION
CLIMATISATION87, route de Taninges
74100 VETRAZ-MONTHOÛX
Tél. 04 50 37 11 43 - Fax 04 50 38 93 67▪ Terrassement ▪ Travaux publics ▪
Transport ▪ Démolition ▪**S.A. BARBAZ**21, rue de Deux Montagnes
74100 Ville-la-Grand
Tél. : 04 50 37 20 02
Fax : 04 50 95 80 51**ÉLECTRICITÉ**
DOMESTIQUE • INDUSTRIELLE • AGRICOLE**INSTALLATIONS
DEPANNAGES****R. & M. BOUILLE**

2, RUE des GLIÈRES - 74240 GAILLARD

TÉL. : 04 50 94 44 87 ou 04 50 39 82 18
FAX : 04 50 94 46 23**S.A.T.P.**

Entreprise de Travaux Publics

La Bachère - 74240 Gaillard

Tél. : 04 50 31 30 30
Fax : 04 50 31 38 38**ALVES STORES**
FABRICANT DE MENUISERIE P.V.C.

VENTE - POSE - RÉPARATIONS FERMETURES DU BATIMENT

Fabricant de portes et fenêtres en PVC Blanc ou Décor Bois

Volets roulants (Bois, Acier, PVC, Aluminium) - Motorisations
Stores en toile - Portes de garage - Grilles de magasin - Portails
Automatismes - Stores d'intérieur (Véniens, Californiens...)RN 206 - 127, impasse de la Croix - 74140 SAINT-CERGUES
Tél. : 04 50 94 64 64 - Fax : 04 50 43 59 89**SARL THABUIS****PLOMBIER CHAUFFAGISTE**ZAE de Dragiez - 219, rue des Vergers - 74800 LA ROCHE SUR FORON
Tél. 04 50 03 25 71 - fax. 04 50 25 83 60**HENNEQUIN**SARL
MAÇONNERIE - RÉNOVATION - ENTRETIEN

Médaille de la Fédération Nationale du Bâtiment

10, rue des Saules - 74100 ANNEMASSE
Tél. : 04 50 38 32 48 - Fax : 04 50 38 02 56**HALL
D'EXPOSITION
CARRELAGE
SANITAIRE
PIERRE
NATURELLE**
DECROUXBONNE 74380
P.A.E. DE LA MENOCE
04 50 39 22 90
Fax : 04 50 36 24 61
8h-12h - 14h-19h
lundi ou samedi
ANNECY-METTHET 74960
RTE DE FRANGY
04 50 22 31 20
Fax : 04 50 22 35 23
9h-12h - 14h-19h
lundi ou samedi
adresse internet : www.decroux-carrelages.com

La Sainte-Cécile, temps fort pour les musiciens

Comme chaque année, le jour de leur Sainte Patronne, la Chorale paroissiale et l'Harmonie municipale ont participé ensemble à la célébration de la messe dominicale. Après la cérémonie, comme à l'accoutumée, les deux formations ont accueilli les Gaillardins, à l'Espace Louis Simon, pour le verre de l'amitié.

Cette journée est toujours l'occasion, pour l'Harmonie municipale, de reconnaître le dévouement de ses musiciens. Cette année, cinq messieurs étaient à l'honneur :



De gauche à droite : Robert DUCRET, Emile JOLY, Guy COTTET-DUMOULIN, Gérard ANCHISI, Nicolas DUPUIS, et le président Georges JUGET.

- Nicolas DUPUIS, saxophone alto, a reçu la médaille du dévouement de la Fédération des Musiques du Faucigny, pour 10 ans au service de la musique.
- Gérard ANCHISI, saxophone ténor, a reçu la médaille d'argent de la Confédération musicale de France, pour 30 ans au service de la musique.
- Guy COTTET-DUMOULIN, trombone, a reçu la médaille des vétérans de la Confédération musicale de France, pour 65 ans d'âge.
- Emile JOLY, saxophone ténor, a reçu la médaille des vétérans, avec étoile, de la Confédération musicale de France, pour 70 ans d'âge.
- Robert DUCRET, trombone, a reçu la médaille des vétérans, avec palme, de la Confédération musicale de France pour 75 ans d'âge.

Toujours dans la tradition, le président Georges JUGET devait présenter les musiciens qui ont intégrés les rangs en 2001 :

- Au saxophone-alto, Nicolas DUPUY et Ronan CHAMBON
- Au cor d'harmonie, Christophe DOXIN

- A la clarinette, Nathalie RUSSIAS
- A la percussion, François MALLEBAY et Raphaël CONSTANTIN

Le président devrait aussi rappeler que la joie de se retrouver avait été assombrie par le décès de Robert COMTE, très dévoué à la formation et qui en fut un des membres fondateurs.

C.C.

La Mairie sort de ses murs

Depuis le 1er novembre 2001, les services administratifs de la Commune ont exigé plus de place qu'auparavant.

Les services ainsi transférés ne sont donc pas ouverts directement au public. Celui-ci conserve, par conséquent, les mêmes points de repère qu'actuellement.

En effet, l'actuel Hôtel de Ville se trouve être trop exigu au regard du développement des services, notamment ceux ouverts au public, que ce soit l'accueil au titre du service Etat-Civil - Affaires Générales ou que ce soit au titre de l'urbanisme. Aussi, il a été nécessaire de transférer le service des Finances dans un ancien logement de fonction des instituteurs de l'école des Voiron (ceux-ci, dès lors qu'ils deviennent professeurs des écoles, n'ont plus droit à cette prestation).

Il est par ailleurs opportun de rappeler qu'en ce qui concerne la mise en œuvre des 35 heures, les horaires d'ouverture de la Mairie au public ont été réaménagés. C'est ainsi que le service Etat-Civil - Affaires Générales n'est plus ouvert le lundi matin. Ce temps permet aux agents de traiter plus à fond les dossiers avec les autres administrations.

Par ailleurs, ont été transférés aussi dans ce logement les services du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Foron, qui est chargé notamment de la mise en œuvre du contrat de rivière, ainsi que le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de l'Arve et de ses Berges.

Par ailleurs, l'ensemble des services municipaux de l'Hôtel de Ville est désormais fermé à 17 h00.

Philippe VERROT
Directeur général des Services

Réunion de quartier

REUNION DE QUARTIER SECTEUR N°6

Le Secteur N°6 comprend les rues suivantes :

Rue d'Arve (côté pair entre la Rue des Vignes et la rue des Jardins) - Rue des Jardins - Rue de l'Industrie - Rue des Saules - Chemin du Bourno - Rue des Vignes (côté impair) - Impasse du Coteau - Rue Lamartine - Rue J.-J. Rousseau - Rue des Rainettes - Rue des Vergers - Allée des Pommiers

Pour la sixième fois, le Maire et la municipalité sont allés à la rencontre de la population ce samedi 15 septembre 2001, afin d'entendre, par la voix d'une cinquantaine de concitoyens, les remarques, suggestions ou doléances relatives à la vie quotidienne des habitants de ce secteur.

Avant de laisser la parole à la population, le Maire a remercié les habitants pour leur présence à cette réunion de quartier.

Au travers des différentes questions posées, force est de constater que les priorités des habitants, ainsi que les problèmes les plus fréquents sont souvent les mêmes que ceux rencontrés dans les autres secteurs.

Ont été abordés successivement :

□ Quelques lacunes de la signalétique

- Au niveau du rond-point dit Milleret, où une indication claire de l'entrée de la commune de Gaillard fait défaut.
- Le manque d'indications détaillées pour atteindre l'hôtel Mercure induit également une circulation supplémentaire dans la rue des Saules, avec en particulier le passage de véhicules lourds qui se trouvent contraints à des manœuvres dans un espace restreint et endommagent barrières et bornes.

□ Les troubles de voisinage

qui touchent le citoyen dans son cadre de vie

- Au niveau des aboiements de chiens, le Maire insiste sur le fait qu'il est nécessaire de rappeler aux propriétaires de ces animaux qu'ils en sont responsables, ainsi que des dérangements qu'ils occasionnent.

- En ce qui concerne le " stationnement " des adolescents aux environs du collège Jacques Prévert, le Maire indique qu'une salle polyvalente va prochainement être construite à proximité du collège, à l'intérieur de laquelle des activités d'animation pourront être conduites au moment des heures d'étude. Les animateurs de la Ville ont d'ailleurs déjà mené ce type d'action avec des élèves de sixième et ces activités sont appelées à se développer.

- La question de la circulation et de la sécurité aux abords du collège Jacques-Prévert

Aux heures d'entrée et de sortie de classe, plusieurs éléments se conjuguent et suscitent des réactions de la part des riverains. D'une part, l'afflux ponctuel de véhicules, associé aux faibles possibilités de stationnement dans ce secteur, entrave la sortie des résidences aux dites heures. D'autre part, certains adolescents sont assis à même le sol et sont visualisés par les conducteurs au dernier moment. Certains habitants mettent en cause ici l'efficacité de la Police Municipale.

Madame le Maire signale que la Police Municipale exerce des tâches multiples, mais que ce service ne dispose peut-être pas d'effectifs suffisants pour assurer toutes les missions qui lui incombent.

Un habitant demande pourquoi il ne serait pas possible de toucher à la piste de course, au gymnase ou encore au talus en bordure d'autoroute pour pallier les difficultés de stationnement. Madame le Maire répond que l'enceinte du collège dépend du Conseil Général, tout comme le gymnase est propriété du SIVMAA, ce qui induit

une non intervention de la Ville sur ces domaines. Une récupération de surface au niveau du talus en bordure d'autoroute n'est pas non plus envisageable, puisqu'il s'agit d'une zone de sécurité pour le cas où un véhicule franchirait la rambarde de sécurité de l'A 411.

□ La question de la sécurité, de manière générale.

Quelques habitants signalent des échanges et trafics divers. Madame le Maire indique que le traitement de ces questions relève du pouvoir régalié de l'Etat et donc de la Police nationale. Madame le Maire rappelle ici que, suite au retrait de la brigade de gendarmerie, et au terme de longues discussions entre le Maire et les services de l'Etat, un commissariat annexe a pu être installé sur le territoire de la commune.

Dans le cadre de la loi Chevènement, le concept de la **police de proximité** est avancé. On peut donc penser à un renforcement du poste de police, avec davantage de patrouilles et une amplitude horaire plus importante. Mais ces éléments ne s'acquerront que peu à peu.

Une solution alternative peut, dans certains cas, être trouvée à la Maison de la Justice et du Droit, sise 3, rue du Levant à Annemasse. Cette structure, portée par les pouvoirs publics, représente un lieu de justice alternative, sous l'autorité du Procureur de la République. Ainsi les missions de la MJD, en partenariat avec de multiples interlocuteurs, concernent aussi bien l'accès au droit, que l'aide aux victimes, la médiation et le rappel à la loi.

Un rapport est ensuite fait par M. Bosland, Chef de Corps au CPI, sur les incendies qui ont eu lieu à Gaillard dans les derniers mois. Au niveau de la rue de Vallard, un pyromane opérait, un second individu volait les véhicules. Ces deux individus ont été pris en flagrant délit et sont en détention. Depuis lors, hormis les feux de voiture chemin du Bourno et rue du Château

d'eau, faits sur lesquels une enquête judiciaire est en cours, il n'y a plus eu de feux d'origine criminelle sur la commune

M. Bosland précise que le CPI réalise 800 interventions par an sur Gaillard. Il souligne le partenariat avec la police, malgré les faibles effectifs, et insiste sur l'importance de la participation des habitants pour signaler les faits requérant une intervention.

□ Le respect de la limitation de vitesse

dans les lotissements résidentiels est peu effectif. Le Maire indique que la possibilité de mettre certaines rues en sens unique, comme la rue des Jardins, a été étudiée, mais cette option pénalise les riverains.

D'autres options ont été proposées, comme la mise en place de ralentisseurs, dont la loi limite la hauteur à 10 cm, ou encore l'installation de pavés. Mais cette dernière solution n'est pas envisageable ; les pavés ne résistent pas à un trafic de véhicules lourds et génèrent beaucoup de bruit pour les riverains.

Par ailleurs, les contrôles radar ne peuvent être que ponctuels, eu égard aux moyens en effectifs ou en matériel, de la Police nationale.

Le système des chicanes, à l'instar de la réalisation de la rue des Vignes, semble une solution plus adaptée, ne permettant le croisement des véhicules qu'à la condition de respecter les limitations de vitesse.

□ Le manque de civisme

de la part de propriétaires de chiens (déjections canines) est également abordé.

Madame le Maire indique qu'un " Pic'tou " a été acheté par la Ville pour remédier à ce problème.

Elle rappelle également l'existence de sacs mis à disposition des citoyens, mais souligne le manque d'éducation des propriétaires de chien à cet égard. Elle ajoute enfin qu'il y a à Gaillard plus de chiens que d'enfants scolarisés dans la commune. Un habitant rajoute

d'ailleurs que les chiens n'ont rien à faire... dans les cours d'école.

□ La question des égouts, des réseaux divers et de la voirie

Plusieurs habitants - notamment du chemin du Bourno et des rues des Pommiers et des Vergers - relèvent un état insatisfaisant des canalisations d'eaux pluviales et usées, ainsi que de la voirie. Ils regrettent de ne pas avoir été prévenus à l'achat de ces " vices ". M. Antoine, premier adjoint, chargé de l'urbanisme, indique que l'information sur l'état des propriétés et de leurs abords relève des lotisseurs et des notaires qui réalisent les ventes. L'acheteur peut également se renseigner auprès du voisinage et du service Urbanisme de la Ville.

Madame le Maire ajoute que les voies concernées sont des voies privatives sur lesquelles la Ville prend en charge l'éclairage public et le nettoyage. Elle explicite par ailleurs que les travaux se font prioritairement dans les rues ouvertes à la circulation publique, et avancent en fonction de la coordination des entreprises.

Elle ajoute enfin que les questions d'assainissement sont, quant à elles, de la compétence du SIVMAA et doivent être répercutées auprès de cette instance.

Madame le Maire se renseignera pour connaître dans quelles conditions les certificats de conformité pour les lotissements - en matière d'assainissement - sont établis et quelles sont les règles à appliquer pour incorporer les réseaux dans le domaine public.

Quelques demandes particulières sont ensuite abordées. Le Maire leur apporte également des réponses.

- Les riverains de la rue des Vignes qui ne coupent pas leurs haies .

- La localisation peu sécuritaire du passage piétons au niveau de l'ATMB.

La sortie du lotissement des "Jardins du Salève" sur la rue de

l'Industrie. Le Maire indique que la solution proposée d'installation d'un feu à déclenchement semble peu compatible avec la proximité de la sortie d'autoroute.

- Des nuisances générées par l'exploitation d'un garage au niveau du lotissement de la rue Jean-Jacques Rousseau (Eaux de lavage, fumées d'échappement...).

Le Maire donne également des informations sur les travaux en cours et à venir dans la commune, avec notamment :

- l'achèvement des travaux de la rue des Vignes

- la rue de la Paix, l'an prochain
- le recalibrage de la rue du Crêt de Vaulx

- la réfection complète de la rue des Jardins

- le chemin du Bourno
- un tronçon de la rue de Souville

- les travaux des eaux pluviales de la rue du Jura et l'aménagement de la rue, avec trottoirs, conditionnés par la réalisation du bassin d'écrêtement de Marsaz, élément qui permettra de lutter contre les crues torrentielles du Foron

Madame Magnin remercie encore les habitants pour leur participation à cette réunion. Elle rappelle que le contact avec les administrés ne s'arrête pas à cet échange, son bureau étant toujours ouvert à ceux qui souhaitent débattre de sujets touchant à leur commune ou à leur quartier.

Les citoyens, qui ont pu pendant près de deux heures débattre des sujets qui leur tenaient à cœur, ont salué cette initiative et remercié le Maire, les Adjoints et Conseillers Municipaux pour leurs réponses.

P.CHAPUIS

Pour toute information complémentaire sur ce compte-rendu
Contacter Mlle Pascale CHAPUIS -
Cabinet du Maire : 04 50 39 76 30 -
Poste 236 -
Fax : 04 50 31 87 61

Un bâtiment et son histoire : la Salle Stella

À proximité de l'autoroute, rue de la Libération, s'élève un vaste bâtiment en forme de parallépipède, d'une architecture un peu désuète et qui ne retiendrait pas spécialement l'attention s'il n'était pas fortement lié à la vie de la cité.

Décidée au cours de l'été 1931, sa construction, avec pour architecte Robert Bornand, fut menée activement sous l'impulsion d'un comité dynamique composé de : Eugène Boguet, Camille Druz, Jean Dunand, Joseph Duret (Curé), Jean Lamouille, Henri Matringe, Olivier Michaud, Aimable Nicollin, Joseph Servettaz, Séraphin Vervier, Paul Veyrat et Jean-Marie Vibert (Vicaire).

La salle pouvait être utilisée pour la première fois à la fin de 1932, soit un peu plus d'un an après le début des travaux. Ceux-ci avaient été dans leur grande majorité confiés à des entreprises locales (Comte, Ducret, Duray, Megevand, Montessuit, Perissier, Ronchietto).

Le bâtiment comporte une grande salle d'environ 200 places, conçue dès l'origine comme une salle de spectacle avec scène, tribune et plancher en déclivité, et, au sous-sol, divers locaux pour le catéchisme, les réunions, les rencontres, etc. ainsi qu'une cuisine.

Propriété de la Société d'Education Populaire, la salle Stella a été principalement utilisée, dès l'origine, conformément à sa destination première et aux besoins de l'époque, pour des représentations théâtrales, des séances récréatives, du cinéma. Par la force des choses, ces distractions furent mises en veilleuse entre 1939 et 1945, mais la salle participa, en ces temps de restrictions, difficiles pour beaucoup, à une activité que n'avait pas prévue ses promoteurs : la confection et la distribution de soupes populaires. C'était le seul bâtiment qui possédait à la fois les installations et les locaux nécessaires. La Société d'Education Populaire les mit bénévolement à disposition des autorités civiles.

Au cours des années d'après-guerre, mise à part une brève et seconde tentative de cinéma, elle a continué à accueillir des troupes de théâtres amateurs, suisses et françaises. Gaillard avait la sienne. C'est aussi à la salle Stella que se sont déroulées, pendant plusieurs années, les répétitions de la Fanfare municipale avant que celle-ci n'ait son propre local.

L'apparition et le développement rapide de loisirs nouveaux ont peu à peu entraîné la disparition de ses activités initiales. Soucieux de la voir bien intégrée à la vie de la cité, vie à laquelle elle a toujours participé, attentifs à l'évolution de la vie, les responsables

de sa gestion ont peu à peu élargi sa destination. La salle Stella, salle de paroisse, puisqu'elle a accueilli les offices religieux pendant les travaux de réfection de l'église de l'automne 1991 à juin 1993, se veut aussi lieu de rencontre largement tourné vers ceux qui en ont besoin. Cette ouverture lui permet d'accueillir, dans la limite de disponibilité des locaux, des fêtes de famille, de sociétés, groupes ou associations qui viennent y organiser leurs propres manifestations (mariages, repas annuels, jeux de sociétés, arbres de Noël, etc.).

Souhaitons longue vie à cette salle où beaucoup de Gaillardins ont eu, une fois où l'autre dans ces soixante-dix années, l'occasion de passer quelques moments agréables avec des amis.

Et les représentations théâtrales ?

Gaillard avait sa troupe " Les Florales ". Elle se produira de 1939 à 1950 et c'est Albert Ducray, fabricant de meubles, rue de la Libération, qui en fut le fondateur et la dirigea d'une main de maître, assisté de son épouse.

Venir au théâtre dans la région, c'était venir à Gaillard !



La première représentation, "Les Bohémiens", sera un triomphe. Albert Ducray avait intégré la troupe " Les trois Pinolo ", Marcel Perino, Benoît Pinol et Amédée Magnin, qui chantaient déjà lors de spectacles. Il organisera ensuite de multiples soirées au profit des prisonniers de guerre. Sa verve, ses talents d'acteur et de metteur en scène donnaient la certitude d'une salle comble. Ses réparties n'étaient pas toujours du goût de l'occupant. Il fut plusieurs fois décoré par l'Education Nationale et diverses sociétés musicales pour son activité bénévole inlassable.

La troupe connaissait une grande notoriété et se déplaçait. La ville ou le village qui la recevait conservait l'intégralité de la recette du spectacle pour ses propres prisonniers. Tous les acteurs, danseurs, chanteurs, maquilleuses, étaient des volontaires et bénévoles de Gaillard ou des environs immédiats. On se souvient encore de quelques noms :

Les chanteurs :

Fernand Besson, Amédée Magnin, Marcel Perino, Perrisset, Louis Rizzato, Pierre Rizzato.

Les chanteuses :

Agathe Berthoud, Anne-Marie Buffet, Odette Ducret (épouse d'Albert).
Madeleine Falcoz, Zizi Gibelin, Ginette Miloche, Yolande Miloche.

Les musiciens :

Aldo Anchisi, Roger Anchisi, Walter Comelli, Jean Figuière, Fuess, Joliot, Benoit, Pinol, Pizzeta, Thomasset.

Les Musiciennes :

Janine Ducray (fille d'Albert), Jacqueline Geraldi, Madame Paccot.

Les Comédiens :

Ballendin, Ritton Besuchet, Arthur Campiche, Gabriel Cattand, Antoine Chiarinotti, Edmond Deffaugt, Jean Depoisier, Albert Ducray, Raymond Figuière, Eugène Gilbert, Georges Guerraz, Pierre Oberli, Jean Pichon, Pinol (fils)

Les Comédiennes :

Madame Ballandin, Julia Viollet.

Aujourd'hui, certains disent encore que si Gabriel Cattand est un grand nom du théâtre français c'est certainement parce qu'il a débuté, avec Albert Ducray, sur les planches de la salle Stella !

Pierre Oberli



Un soir de première en 1950

Pour le trombinoscope, les noms :

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| 1 Julia VIOLET | 12 Arthur CAMPICHE |
| 2 Marcel PERINO | 13 Albert DUCRAY |
| 3 Louis RIZZATO | 14 Zizi GIBELIN |
| 4 Anne-Marie BUFFET | 15 Georges GUERRAZ |
| 5 Antoine CHIARINOTTI | 16 PINOL (fils) |
| 6 Pierre RIZZATO | 17 Jean FIGUIERE |
| 7 Jean DEPOISIER | 18 Benoît PINOL |
| 8 BALENDIN | 19 Roger ANCHISI |
| 9 BALENDIN | 20 Raymond FIGUIERE |
| 10 ? | 21 Aldo ANCHISI |
| 11 Eugène GILBERT | 22 Jean PICHON |

INTERMARCHÉ
Les Mousquetaires

**A C H E T E Z
MOINS CHER**

**R O U L E Z
MOINS CHER**

STATION-SERVICE OUVERTE
24 H / 24

GAILLARD

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

TÉL.: 04 50 39 71 11



Rencontre Inter-génération

IMAGES d'AUTREFOIS

Le 18 octobre 2001, nous nous sommes rendus à l'Espace Louis Simon pour un échange inter-génération. Nous avons regardé des films de la Savoie d'autrefois : les alpages, le requiem d'Adolphe le cochon et le tournage de Premier de cordée.

Après chacune des projections, nous avons tous des questions à poser... Pourquoi pesait-on le lait dans la montagne ? Avez-vous déjà vu tuer le cochon ? Pourquoi les acteurs prenaient-ils autant de risques ?... Et c'est avec beaucoup d'intérêt que nous écoutions les explications de nos "grands-parents de la Savoie"...

Ce moment d'échange avec les retraités nous a passionné et nous remercions Monsieur OLLIVIER et Madame ACHOUR pour leur accueil.

Nous sommes repartis dans notre école un peu tristes de devoir nous quitter mais avec l'idée que cette rencontre ne pouvait être que le début d'une longue Histoire !

Les classes de CM2 - Ecole Elémentaire du Salève



Anniversaire 50 ans

Trente-trois anciens élèves gaillards se sont retrouvés avec émotion pour leurs 50 ans à l'Ecole des Voirons.

C'est grâce à leur photo de communion qu'ils ont pu être rassemblés le 1er décembre 2001 dans la même classe.



Coups de téléphone, rendez-vous... et les voici accueillis chaleureusement 37 ans plus tard par le Directeur de l'Ecole des Voirons qu'ils remercient sincèrement.

Alors, ils ont soudain retrouvé le parfum de leurs cahiers, de leurs ardoises, celui du lait chaud servi dans des gobelets alignés dans le couloir...

Puis avec une joie teintée de nostalgie, les quinquagénaires ont trinqué aux retrouvailles lors d'un apéritif très sympathique offert gracieusement par Monsieur TROCCAZ. Ensuite, ils ont rejoint "le Mercure" pour partager leur repas d'anniversaire.

Les conversations furent enthousiastes mais la soirée fut trop courte pour évoquer tous les souvenirs.

Ils se sont quittés se promettant alors de se retrouver bientôt.

La Maison de Quartier

Elle se dresse toute neuve, toute pimpante " Au 7 " rue de Vernaz...

" Enfin nous voici dans la nouvelle Maison de Quartier " apprécient les tout-petits " C'est super ! ". Quant aux grands ils sont ravis... ainsi que les divers responsables qui tiennent à féliciter les corps de métiers pour le travail accompli et à remercier la Municipalité et les Services Techniques pour l'aide apportée. Ces locaux neufs ne peuvent qu'inciter les enfants, les adolescents, les animateurs, les éducateurs et tous leurs partenaires à travailler encore plus, encore mieux !

Au cours du prochain trimestre, une demi-journée "Portes Ouvertes" sera organisée et permettra à tous ceux qui le désirent de découvrir la " nouvelle Maison de Quartier ".



Tombé du nid

"Je m'étonne profondément qu'il soit possible de nouer, avec un oiseau en liberté, des relations aussi intimes et je sais que c'est là une situation qui procure un bonheur rare et qui nous permet d'oublier un instant que l'homme fut chassé du paradis".

Konrad Lorenz (éthologue)

C'était l'été dernier, à Bordeaux, 1er août, en pleine canicule.

Sur le trottoir, un petit tas de plumes, inerte. Je me penche : cela n'a pas l'air tout à fait mort ! Un oisillon, les yeux fermés, un petit cœur qui bat.

Je l'apporte tout à côté, au muséum du jardin public.

"C'est un bébé Martinet. Très difficile, sans doute impossible à élever. Il a une vingtaine de jours. Comme c'est un insectivore, vous pouvez essayer avec du beefsteak haché. La mère a dû partir en migration, c'est l'époque."

Et on ajoute que ces abandons arrivent quand il s'agit d'un œuf tardif : l'instinct migratoire est plus fort que l'instinct maternel.

Je rentre chez moi, inquiète, mais têtue : je vais essayer.

Il est stressé : une chute depuis le 4ème étage d'un immeuble, mais rien de cassé, pas de sang !

Je commence par lui glisser de la mie de pain trempée dans le gosier en lui ouvrant le bec avec les ongles. Puis j'ajoute un quart de rondelle de banane bien mûre, c'est plein de vitamines. Il se laisse faire, sans réaction.

Je découpe une entrée latérale dans un petit cube de carton de 15 cm de côté et je l'y dépose.

Il va dormir pendant que je vais chez le boucher acheter de la viande hachée.

Le plus urgent : le réhydrater et le laisser dormir.

Puisque c'est un insectivore, je lui ferai avaler des bouchées toutes semblables - de la taille d'une mouche - et toujours trempées dans l'eau. Il faut tenir compte de la température dans l'appartement : 28 degrés.

Dans la soirée, je lui introduis, dans le bec, deux portions de haché. Il déglutit bien. Puis je le mets au lit jusqu'au lendemain matin : douze heures de sommeil.

Renaissance

Le 2 août, à huit heures, je vais à la cuisine avec appréhension : est-il encore vivant ? Eh bien oui ! J'entends un petit cri venir de la boîte. Je l'en extirpe et l'examine. Les yeux sont entrouverts. Il a le menton blanc neige, comme un père Noël.

Ses petites pattes sont terminées par des griffes recourbées. Donc, il ne peut pas marcher à plat. Je vais ajouter, dans sa boîte, un morceau de moquette pour qu'il s'y agrippe confortablement.

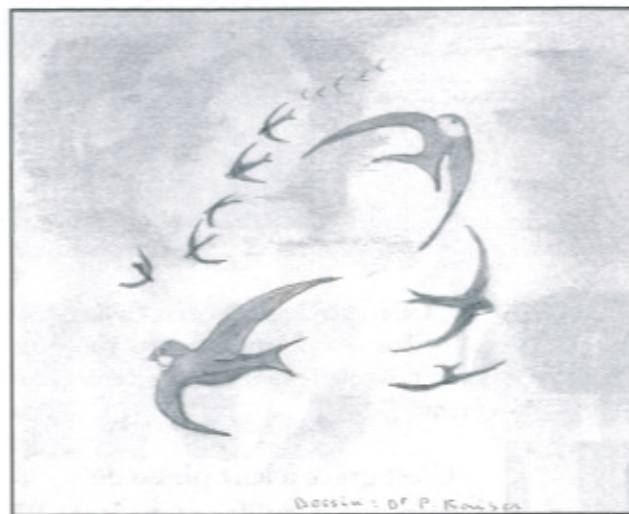
Je commence le nourrissage à la viande : une bouchée trempée dans l'eau toutes les deux heures, puis plus souvent.

En même temps, je le cajole, gratte son cou, son dos, à rebrousse plumes, le dessous des ailes, mets mon nez dans son plumage. Il a l'air attentif et... rassuré.

Le matin du 3 août, il m'accueille avec de petits gazouillis et il ouvre le bec tout seul pour manger : gros progrès.

De temps en temps, je lui donne une petite ration de pain complet et il apprécie, puisqu'il frétille des ailes. Il n'aime pas rester seul plus de deux heures, aussi je veille à ne pas m'absenter trop longtemps. Il aime aussi être dans mon lit, contre moi, sur un petit chiffon.

Il parle de plus en plus, avec des intonations différentes, que j'interprète. Je deviens sa



maman et mon plaisir est de l'observer. Il ne mesure que dix centimètres, du bec au bout de la queue. Sa petite maison reste très propre parce qu'il laisse dépasser sa queue hors de l'ouverture. Ainsi, ses déjections sont récupérées, à l'extérieur, sur un papier absorbant.

Bonjour la tendresse

Il commence à examiner la cuisine, circule partout de sa démarche trébuchante, en équilibre instable sur ses griffes. Les rideaux l'attirent et il y grimpe mais ne sait pas en redescendre.

On m'a bien expliqué que ce genre d'oiseaux ne supporte pas la cage et se tue en se jetant contre les barreaux ; vivra-t-il en liberté dans ma cuisine ? A moi de faire attention quand je fais cuire quelque chose !

Il est très joli : toutes ses plumes brunes sont bordées d'un fin liseré blanc. Les ailes sont minces et effilées, en forme de faux. Les journées se déroulent dans l'harmonie. Pour varier le menu, je lui donne aussi quelques morceaux de poulet cuit ou du jambon... ou encore des croquettes pour chat cou-

pées en quatre et trempées une demi-heure dans l'eau jusqu'à ce que cela devienne de petites éponges. Surtout pas de croquettes sèches qui lui boucheraient l'intestin et provoqueraient la mort par occlusion intestinale.

Les jours passent, je l'amène en visite chez des voisins où il lui arrive de bailler et on voit alors un énorme four-gosier qui fait rire tout le monde.

Dans mon lit, il s'étire les pattes et les ailes, fait sa toilette en lissant ses plumes jusqu'au bout des ailes. Son grand plaisir : grimper le long de mon chemisier jusqu'au cou où il se love et gazouille pendant que je lis ou écris mon courrier.

Et puis, il me fait de petits bisous sur le bras. C'est le grand amour !

Des ailes, mode d'emploi

Le 15 août, pour la première fois, il bat des ailes et essaye de voler. Mais il tombe et ne peut pas se relever seul.

Je commence à lui faire faire des exercices, couchée sur mon lit, lui à bout de bras, par dessus ma poitrine. Il me regarde, égaré, puis prend son élan et saute, ailes déployées sur mes épaules. Vives félicitations !

Vers le 20 août, il se lance à l'assaut de l'appartement, mais son vol est mal dirigé : je le retrouve cramponné aux rideaux. Il s'impatiente, vérifie si la vitre de la fenêtre n'a pas de faille, une ouverture quelconque.

Il a bien grandi, il mesure seize centimètres. La taille adulte et ses ailes se croisent en X quand on le regarde par dessus.

Le 25 août, il maîtrise bien son vol et sa direction dans l'appartement : il tourne quand il le faut pour ne pas se cogner aux meubles. Il tré-pigne et veut partir mener sa vie !

Accompagnée d'un ornithologue du muséum, nous le relâchons au jardin public où il aura douze hectares d'arbres et une pièce d'eau s'il apprend à boire comme le font les martinets en volant en rase-mottes, au-dessus des plans d'eau.

25 août à 17 Heures : il quitte ma main, tenue à plat par dessus ma tête et s'envole au sommet d'un grand arbre. Je ne le vois plus.

J'ai le cœur serré ! Arrivera-t-il à chasser les insectes ? Saura-t-il, seul, trouver le chemin de l'Afrique ? Suivra-t-il les hirondelles qui migrent jusqu'au 15 septembre ?

Je rentre à Gaillard le 1er septembre et me pose toutes ces questions au sujet de ce petit martinet de 45 jours et 29 grammes, 29 grammes d'amour.

Jacqueline Maffre-Singer

Jacqueline Maffre-Singer a publié, aux Editions du Laquet, "Des Lapins dans la Bergerie".



Le 17 novembre dernier à l'Espace Louis Simon, la municipalité et le personnel du Centre de la Petite Enfance accueillent une assistance très nombreuse et joyeuse, composée essentiellement des parents et des enfants ayant fréquenté, lors de ces 10 dernières années, la mini crèche collective et la halte garderie de notre Commune.

Tous avaient répondu à l'invitation de la Ville de Gaillard.

La bonne humeur et la joie des retrouvailles étaient au rendez-vous.

Monsieur Patrick ANTOINE, 1er Maire-adjoint, en présence de Madame Catherine RIGAT, Vice-Présidente du Centre Communal



... et Grands se réjouissent du spectacle

crèche

LE CENTRE DE LA PETITE ENFANCE FETE LES 10 ANS DE SA CRECHE

d'Action Sociale, remercia chaleureusement l'assistance de sa présence et le personnel du CPE (17 personnes) pour la qualité de son accueil et pour le dynamisme dont il fait preuve dans son travail auprès de l'enfant et de sa famille.

Il rappela qu'à ce jour le Centre de la Petite Enfance, placé sous la responsabilité de Madame HOMINAL comprend :

- La mini-crèche collective qui peut accueillir 36 enfants au total (23 en temps complet et 13 à temps partiel).

- La halte-garderie prévue pour un accueil occasionnel à la demi-journée (12 places par demi-journées).



Petits ...

Ensuite " Mime & Tysme ", spectacle humoristique et musical fut proposé aux petits et aux plus grands qui en apprécièrent toute l'imagination et la poésie - les rires et les applaudissements en témoignèrent.

Un savoureux goûter suivit le spectacle et permit à chacun de se retrouver et d'échanger.

Les premiers enfants confiés au Centre de la Petite Enfance, en octobre 1990, sont devenus grands et le personnel les reconnaissait... avec plaisir et un peu d'émotion !

Que de bons souvenirs !

Jacqueline HOMINAL



QUELQUES INFORMATIONS SUR LE SECTEUR ENFANTS, SECTEUR JEUNES

Publics concernés : 3/16 ans

Activités proposées : Garderie périscolaire (maternelle, CP)
Centre de loisirs des mercredis, samedis et vacances
Accompagnement scolaire (cycle collège)
Activités périscolaires thématiques (danse, informatique, théâtre...)
Ecole de sports
Animation des restaurants scolaires



Notre chalet «La Vuagère» aux Brasses où nous passons régulièrement des vacances en hiver et en été

Sous la responsabilité de Mr. Gilles Rousic et secondé par Mmes Anne Grossiord et Marie Chalmendrier, le service animation de la ville de Gaillard, regroupe le secteur enfants et le secteur jeunes.

Ce service propose aux enfants et aux jeunes de la commune de nombreuses activités péri et extra scolaires.

C'est sur la base de différents projets pédagogiques que les équipes d'animateurs diplômés et permanents définissent clairement les projets d'activités de l'année.

Des réunions de travail régulières permettent de programmer l'ensemble de ces activités.

Alors que nos jeunes ont de plus en plus de difficultés à trouver leurs repères, il est bon de souligner que la commune de Gaillard, consciente de ces difficultés, développe, au travers du Secteur Jeunesse et de son équipe, des activités diverses et variées au service de la jeunesse.



Découvrir la faune et la flore en montagne à Sommand



Faire de la luge, du ski de fond ou des raquettes, à Plaine-Joux



Les joies d'Halloween, vacances de Toussaint



PLUS SPECIFIQUEMENT AU SECTEUR ENFANTS

Les garderies périscolaires :

Publics concernés : maternelles et CP
Horaires : 7h30 à 18h30

Centre de Loisirs des mercredis et vacances :

Publics concernés : maternelles et primaires
Horaires : 7h30 à 18h30

Activités des samedis :

Publics concernés : primaires
Horaires : 16h45 à 18h30
Activités nouvelles prévues dans le cadre du contrat temps libre ; début des activités janvier 2002

Séjours à thèmes :

Publics concernés : primaires
Horaires : en continu

Activités périscolaires thématiques :

Publics concernés : primaires
Horaires : 16h45 à 18h30

Ecole de sports :

Publics concernés : primaires
Horaires : 16h45 à 18h30

Animation des restaurants scolaires :

Publics concernés : maternelles et primaires
Horaires : 11h30 à 13h30

Où se renseigner ? Adresse : Service Animation 10 rue de Vernaz 74240 Gaillard
Téléphones : Secteur enfants 04.50.95.67.88
Secteur jeunes 04.50.39.76.37

POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE 2001/2002

Environ 930 élèves sont scolarisés dans notre commune, répartis de la manière suivante :

Ecole primaire des Voirons : 184 pour 8 classes
Ecole primaire du Salève : 190 pour 8 classes
Ecole primaire du Châtelet : 190 pour 7 classes et 1 de perfectionnement
Ecole maternelle des Bossonnets : 134 pour 5 classes
Ecole maternelle du Châtelet : 103 pour 4 classes
Ecole maternelle du Salève : 121 pour 5 classes

Une rentrée sans problème particulier, dans de bonnes conditions, compte tenu des structures mises à disposition, par la Ville de Gaillard et prises en charge d'une manière continue par les services techniques.

Nous avons pu observer également un fort mouvement de déplacement au niveau des directeurs d'écoles, mais la compétence et la disponibilité de chacun ont largement contribué au bon fonctionnement des différents établissements scolaires concernés.

Ainsi :

- Madame Ismaili prend la direction de l'école primaire du Salève,
- Madame Muller-Beauté la direction de l'école maternelle du Salève,
- Monsieur Gibert la direction de l'école primaire du châtelet,
- Mademoiselle Baudet la direction de l'école maternelle du Châtelet.

Toujours en poste, inamovibles, Monsieur Troccaz directeur de l'école primaire des Voirons et Monsieur Galy directeur de l'école maternelle des Bossonnets.

Nous présentons toutes nos félicitations et souhaitons, ainsi qu'à leurs équipes, plein succès dans leurs diverses activités.

Jean Barbier
Maire adjoint

Chargé des affaires scolaires et de la jeunesse

La RTT - les 35 Heures Le temps retrouvé



Dans le dernier Gaillard contact nous vous avons proposé de réfléchir sur la phrase de Marcel PROUST:
" Les jours sont peut être égaux pour une horloge, mais pas pour un homme " ...

Le passage aux 35 heures est une histoire sur le temps, il nous a paru nécessaire d'y consacrer quelques notes.

Comme la mythologie nous le rappelle, Chronos est orphelin et rebelle, on peut lui demander beaucoup, mais s'arrêter, il ne sait pas. Ce n'est pas prévu. Quand on dispose de l'essentiel, le temps est le seul vrai luxe, tellement luxueux qu'il n'a pas de prix. D'ailleurs c'est bien simple, il ne s'achète pas. Il ne se prête ni se donne. Il appartient à tous et tous lui appartiennent. Bref c'est un grand démocrate, ou un parfait tyran, et devant lui, pauvres ou riches, tous sont égaux.

Quels changements ?

Pour l'entreprise, pour les hommes, pour les femmes

Pour l'entreprise : les 35 heures présentent autant d'avantages que d'inconvénients. Au-delà des réductions de charges qui sont conséquentes, ce système permet effectivement une plage d'ouverture plus large (samedi), du personnel plus disponible, donc plus rentable, certains dirigeants reconnaissent qu'ils ont gagnés en efficacité. Par contre la gestion des plannings est lourde, et alourdit la gestion dans la tenue des comptes épargnes temps.



Les temps modernes

- 1813 - Interdiction de faire descendre les enfants de moins de dix ans dans les mines
- 1841 - Loi interdisant le travail des enfants de moins de huit ans
- 1848 - Limitation de la journée de travail à 10 heures
- 1874 - Loi sur le travail des enfants de moins de 12 ans
- 1892 - Création de l'inspection du travail
- 1900 - Loi Millerand - Journée de travail de 10 heures pour les femmes et les enfants
- 1905 - Les mineurs français obtiennent la journée de 8 heures
- 1906 - Loi du 13 juillet, instituant le repos dominical
- 1919 - Instauration des conventions collectives, et de la journée de 8 heures
- 1936 - Accords de Matignon : 15 jours de congés payés, semaine de 40 heures, liberté du droit syndical
- 1941 - Obligation d'un salaire minimal pour tous les salariés
- 1947 - Le 1er Mai devient officiellement la Fête du Travail (jour chômé et payé)
- 1956 - Adoption des 3 semaines de congés payés
- 1968 - Grève généralisée (dix millions de salariés dans toute la France)
- 1982 - Semaine de 39 heures, cinquième semaine de congés payés, retraite à 60 ans
- 1987 - Loi sur l'aménagement du temps de travail
- 1996 - Loi de Robien : réduction du temps de travail et allègement des cotisations patronales
- 1998 - Loi Aubry 1 : passage aux 35 heures, et abrogation de la Loi de Robien
- 2000 - Loi Aubry 2 : Durée légale du travail à 35 heures, (1er Jan. 2000 pour les PME de + 20 salariés, 2002 pour les autres)



Temps libre : plus de loisirs ?

28 minutes par jour, c'est le temps gagné en 15 années de réduction du temps de travail, et entièrement consacré aux loisirs. La télévision reste le loisir le plus apprécié (2 heures par jours), la lecture (environ 30 minutes), la promenade (15 minutes), et le sport (10 minutes).
Selon le CREDOC le temps gagné grâce aux 35 heures profite davantage au repos et à la famille, mais il ne s'agirait que d'un phénomène ponctuel.

Les hommes, les femmes : Nouveaux pères, nouvelles méthodes
Une étude du CNRS démontre qu'une journée se décompose en cinq temps : le temps professionnel rémunéré, le temps domestique, (tâches ménagères), le temps parental pour s'occuper des enfants (devoirs, activités), le temps personnel, pour vaquer à ses propres occupations, et enfin le temps physiologique, consacré au sommeil, aux repas et à la toilette.
La précision de cette analyse démontre que les femmes travaillent un peu plus de 11 heures par jour (travail-maison), contre 9.5 chez les hommes.
Les chercheurs concluent que l'équilibre d'un couple repose essentiellement sur le sacrifice que la femme fait de son temps personnel. Autres temps, mêmes mœurs ...

Sophie FRADET
Responsable du Service Emploi

ALM

Accueil pour un Lendemain Meilleur



Gaillard compte parmi ses habitants environ 300 bénéficiaires du RMI ainsi que de nombreuses personnes en situation de précarité. Depuis 5 ans, ALM s'efforce en partenariat avec l'ensemble des services sociaux présents sur la commune de leur apporter un soutien dans leur vie quotidienne.

C'est une nouvelle année particulière qui s'annonce notamment avec l'arrivée de notre nouvelle monnaie. ALM continuera ses actions pour informer les personnes sur l'euro pendant toute la période de transition.

L'année de ALM s'est terminée par une activité durant laquelle les personnes ont réalisé des décorations pour elles, pour offrir ou pour décorer le local. Plusieurs personnes venant à ALM ont notamment participé à la décoration du sapin de l'Espace Louis Simon.

Au printemps, un nouveau groupe " Ici l'on sème " sera constitué afin de cultiver un jardin mais aussi les relations entre les personnes. En effet l'équipe de jardiniers de l'année 2001 n'a pas manqué de souligner l'importance du fait de se retrouver en groupe, en plus du plaisir d'être en plein air et de travailler la terre.

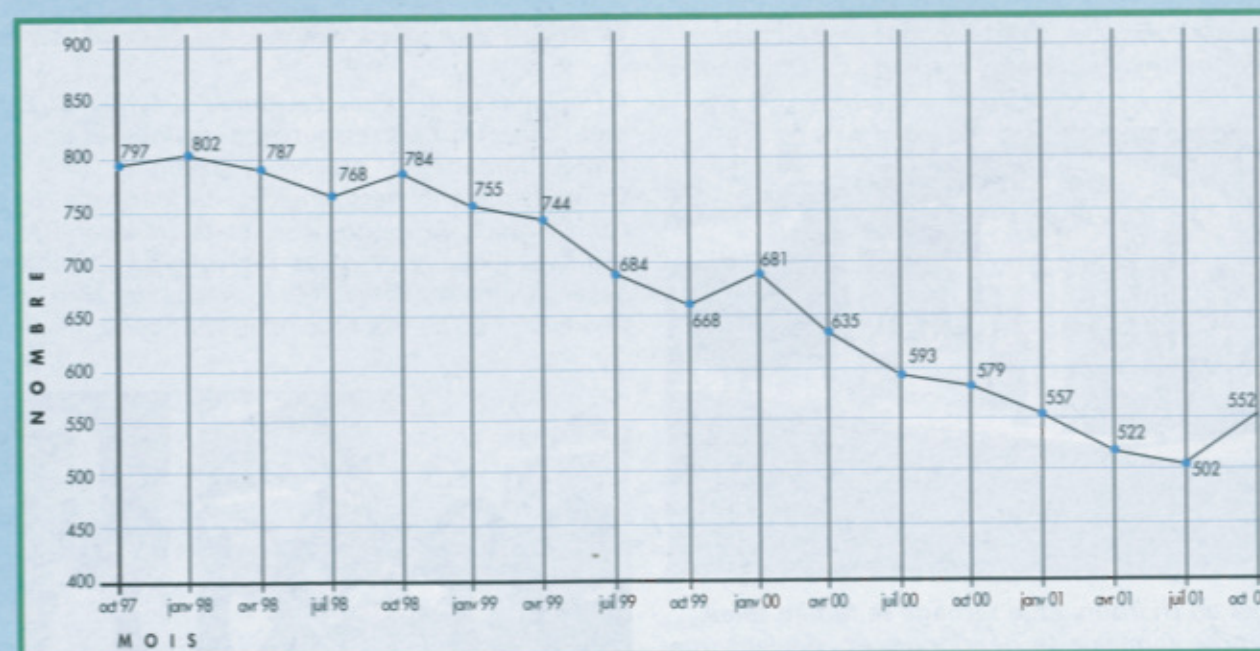
D'autres projets sont à mettre en place, plusieurs idées proposées par les personnes venant à ALM vont être développées pour devenir des activités régulières. Nous ne manquerons pas de vous en faire part.



Tous nos vœux vous accompagnent
pour l'année 2002 !!

Pour plus d'informations nous vous invitons à nous rendre visite
ALM, 5 place Porte de France
Tél. 04-50-92-06-74

Nombre de demandeurs d'emploi



sur la commune de
Gaillard
pour la période :

OCTOBRE 1997

OCTOBRE 2001

245 personnes dans l'emploi

A la découverte des Entreprises de Gaillard,
ce numéro vous exposera les plus anciennes :

75^{ème} Anniversaire : KUNZ, la tradition

Une PME de Gaillard ancienne, c'est la maison KUNZ. Elle a eu 75 ans en l'an 2000.



En effet, c'est en 1925 que Charles KUNZ ouvre à Gaillard son premier "atelier de teinture". L'année suivante, son fils Adrien entre dans l'entreprise et tous deux ouvrent leur second magasin Rue des Voirons à Annemasse. A cette époque tout est manuel : teinture, nettoyage, lavage, essorage ... On chauffe



les cuves au charbon, et le séchage se fait au soleil. L'entreprise familiale se développe, et devient une des premières à posséder les installations de nettoyage à sec avec machine à tambour et clarificateur. L'entreprise devient vite une PME employant plus de 120 personnes, et de nombreux magasins et dépôts sont ouverts dans les deux Savoies et l'Ain. La profession évolue, en 1970 l'usine est fermée, Adrien secon-

dé par sa fille et son gendre décide alors d'adhérer à un groupement de teinturiers, qui lance la franchise 5 à Sec. Entretien avec Sylvain DIZERENS, actuel Directeur des Sociétés KUNZ, SMS et SDFI. Héritier de la lignée des pionniers du nettoyage, ce fringant dirigeant à sous sa responsabilité la gestion de 17 magasins, et environ 70 employés.



A l'image des entreprises d'aujourd'hui, Sylvain DIZERENS met l'accent sur les ressources humaines, et une politique d'image à travers l'enseigne 5 à Sec. L'investissement personnel passe par une bonne connaissance de l'entreprise, et la transparence des résultats. Chaque employé nouvellement embauché passe par une formation, et reçoit un livret d'accueil lui permettant de bien se situer dans l'entreprise.



VINS VEYRAT : 53 ans à la gloire du vin !



S'il y a une entreprise bien de Gaillard, c'est effectivement les Vins VEYRAT. D'abord parce que le fondateur Louis VEYRAT et son frère Pierre VEYRAT sont des enfants de la Ville, aujourd'hui c'est le fils de Pierre, Marc VEYRAT qui dirige cette entreprise forte d'une identité qui rime avec tradition, et qualité. Car n'est pas marchand de vins qui veut. Ce métier est un véritable art, la maison VEYRAT dispose d'un équipement de tout premier ordre pour la mise en cuve, l'embouteillage, l'étiquetage. Marc VEYRAT avoue acheter son vin chez les producteurs qu'il affectionne, "je vends le vin que j'aime". La visite se poursuit au cœur de l'entreprise avec une toute nouvelle cave

d'exposition. C'est un endroit presque magique, à bonne température où sont exposés tous les vins qui sont distribués par la maison VEYRAT. Parmi eux des noms prestigieux. Descente aux sous-sols, les senteurs s'intensifient, c'est très agréable. D'énormes cuves bétonnées tapissent les murs, à l'intérieur des cuves le vin repose dans la même cuve en verre. Plus loin on découvre les machines à embouteiller. Marc VEYRAT insiste sur la qualité de la mise en bouteille, le vin arrive de chez les producteurs, il est simplement filtré ici, et mis en bouteille.

Riche de plus de 1000 clients, c'est tout le bonheur des particuliers et professionnels qui viennent s'approvisionner ici, et la suprême surprise c'est de déguster le vin que l'on souhaite autour du petit carnotzet au sous-sol. Qualité, tradition, goût et prestige, c'est tout le fruit de la vigne qui est en extase. La maison VEYRAT est l'un des deux derniers vrais marchands de vin du Département.



Un grand merci à ces entreprises pour nous avoir ouvert leurs portes, et nous accorder leur temps. L'économie est un maillon primordial dans une Commune, le Service Economie-Emploi y attache une attention toute particulière, en restant attentif à leur développement, et leur évolution.

Sophie FRADET
Responsable Service Economie-Emploi
Ville de Gaillard

100 Ans : 1900-2000 DEGENEVE Automobiles

L'histoire de cette famille pourrait faire le "prime-time" de l'émission SAGA. L'histoire commence en 1900 par le fondateur Jean Marie DEGENEVE qui met au point une bicyclette "la petite reine", puis le modeste atelier à Thonon devient l'International Garage, puis le Grand Garage DEGENEVE.

En 1922 la SAT (Ste Autos Transports) exploite des services d'excursions pour toute la Région, la Suisse et le Sud de la France, Jean Marie DEGENEVE devient le pionnier des transports de tourisme du Chablais. 1957 : René DEGENEVE s'installe à Gaillard, et diffuse les marques Triumph et Volvo. Des années 60 à 80 de nombreux rallyes automobiles sont au palmarès de la Famille DEGENEVE (Rallye du Mt Blanc, Rallye du Mistral sur Triumph...). En avance sur son temps, René DEGENEVE, fils du fondateur, prend la concession TOYOTA, et en 1971 ajoute la marque HONDA à la liste de ses conces-



sions. Ses deux fils, René et Jean Pierre dirigent les deux garages. L'acquisition de l'usine LN Industries, située 8 Rue de l'Industrie à Gaillard devient une magnifique concession, qui en 1999 fait l'objet d'importants travaux embellissant les ateliers, et le hall d'exposition. TOYOTA est la marque exclusive de Jean Pierre DEGENEVE, c'est aussi le troisième constructeur automobile français avec l'implantation de la nouvelle usine TOYOTA à Valenciennes. Parallèlement René DEGENEVE développe la concession HONDA, Rte de Genève à GAILLARD. Une génération d'entrepreneurs, "pieds au plancher", passionnés et représentatifs d'une dynamique familiale sans faille.



Transcrit en Mairie du 1^{er} août au 30 novembre 2001

NAISSANCES

| | | | | | |
|----------------------|------------|-----------------------|------------|----------------------|------------|
| LE GOFF Ianiss | 21/07/2001 | SEGUIN Clément | 04/09/2001 | MEYDAN Dilhan | 15/10/2001 |
| LUSAMU CANTA Billy | 01/08/2001 | JEHAN Quentin | 04/09/2001 | MIDROIT Damien | 16/10/2001 |
| HAMEED Hammad | 01/08/2001 | CANIPE Nathan, Travis | 04/09/2001 | MOKAM Barthélémy | 17/10/2001 |
| LABBÉ Quentin | 02/08/2001 | HYSENI Edona | 05/09/2001 | LEFAY Mathis | 17/10/2001 |
| AMMIBELHAJ Ilham | 03/08/2001 | ZIRAR Yasmine | 07/09/2001 | BERNOT Melvin | 18/10/2001 |
| BEURARD Liliane | 05/08/2001 | NORTON SILVA Giovanni | 08/09/2001 | GENCTURK Mükerrrem | 19/10/2001 |
| BEDJAOUI Mohamed | 06/08/2001 | FERNANDEZ Carla | 11/09/2001 | COSTA Morgane | 23/10/2001 |
| PACCARD Iden | 07/08/2001 | HENRY Anouk | 23/09/2001 | DILMAC Emre | 25/10/2001 |
| COQUET Chance | 08/08/2001 | THIMONIER Indie | 24/09/2001 | BEN ALLAL Rime | 25/10/2001 |
| TOURÉ Sérigne | 17/08/2001 | DEVAUX Théo | 24/09/2001 | VUNDA Noah | 25/10/2001 |
| ROSSET Alexandre | 18/08/2001 | MOHSNI Sirine | 26/09/2001 | HADJAS Doria | 01/11/2001 |
| MORALES Léa | 18/08/2001 | FIESCHI Thomas | 29/09/2001 | BOMAILLY Christopher | 04/11/2001 |
| NOUMERI Adam | 21/08/2001 | MIELLET Yanniss | 03/10/2001 | CHATEL Elina | 05/11/2001 |
| JACQUET Jean-Edouard | 27/08/2001 | COHEN Richard | 06/10/2001 | KABA Alpha | 17/11/2001 |
| DE SCHEPPER Thomas | 30/08/2001 | ORIEZ Levon | 07/10/2001 | CARLIER Romain | 19/11/2001 |
| TRAYON Maëlle | 30/08/2001 | REGARD Clémence | 11/10/2001 | MARCHAND Philomène | 25/11/2001 |
| CHERIFI Illiès | 01/09/2001 | FORTIS Stella | 14/10/2001 | | |

MARIAGES

| | | |
|-----------------------------------|------------------|--|
| Jean-Michel ZANELLA | 01 août | Josepha AESCHBACHER |
| Patrick, Louis, Marcel GRENIER | 04 août | Vanessa, Audrey BARRIERE |
| Guy, Daniel, Denis GARIN-DAVET | 04 août | Aline, Elise COLADO |
| Franck PASTEUR | 06 août | Daniele GUIMARAES |
| Vincent, Claude, Cyrille GALY | 11 août | Sophie COTTERLAZ-RENAZ |
| Abdelaziz DJEDDOU | 11 août | Amel KICHOU |
| Patrick MEYER | 25 août | Alexandra PERNOLLET |
| Sébastien, André CARTIER | 31 août | Isabelle, Stéphanie, Michelle BENISTAN |
| Jean-Yves, Roger LOURDELET | 08 août | Valérie, Philomène, Georgette LE BARS |
| Christopher, Mickaël, Yohann DILY | 08 septembre | Isabelle, Sandrine, Josette BARRE |
| Gérald, Alexandre MEGEVAND | 15 septembre | Laurence, Paulette VIRET |
| Philippe, Jacques PREVEL | 15 septembre | Valérie DULLION |
| Zeçir FETAHU | 15 septembre | Monique, Geneviève, Claudine SALLARD |
| Moha AHBAR | 22 septembre | Myriam ID HAKOUM HASSAN |
| Gilles, Martial, Nicolas CHATEL | 29 septembre | Valérie BONOUVRIER |
| Stéphane, Régis RASSINOX | 13 octobre | Stéphanie RIVART |
| Roger MERLI | 13 octobre | Mireille, Emma, Pierina CARROUX |
| Daniele, Dafni PUIG | 23 octobre | Maria, Delmira LOPES DE MELO |
| Cédric BORGEL | 03 octobre | Angelica GLIGORIE |
| Faredin GASHI | 10 novembre | Colette, Marthe, Paule ROUSSILLON |
| Jean-Marie DELABRE | 17 novembre 2001 | Claude, Jeanne BOURGANEL |
| Mauro, Lucio RODRIGUES DOS SANTOS | 03 décembre 2001 | Sophie, Danièle ARBEIT |

DÉCÈS

| | | |
|--------------|---|--------|
| 23 mai | Joséphine, Eugénie BIANCOTTO épouse BOUILLE (Transcription du Consulat Général de France à Genève (Suisse) en date du 24 juillet 2001) | 77 ans |
| 02 juillet | Hélène, Monique BROBECKER divorcée SIGONNEAU (Transcription du Consulat Général de France à Sydney (Australie) en date du 26 octobre 2001) | 61 ans |
| 17 juillet | Marcel QUITTOUD (Transcription du Consulat Général de France à Genève (Suisse) en date du 24 juillet 2001) | 61 ans |
| 4 juillet | André BERNARD | 54 ans |
| 28 juillet | Jean, Emile GARDET | 73 ans |
| 04 août | Marie, José VANHOENACKER | 60 ans |
| 06 août | Marcelle, Louise DUPLAIX | 75 ans |
| 13 août | Suzanne, Lucie ZINDERSTEIN | 52 ans |
| 17 août | Georges, Henri MORIN | 72 ans |
| 18 août | Sophie, Eugénie BROUSOZ veuve DEGENEVE | 83 ans |
| 27 août | Robert, Charles COMTE | 81 ans |
| 27 août | Marie France, Bernadette ELIE épouse PAYOT | 53 ans |
| 30 août | Neide FERRARI veuve NOMINET | 80 ans |
| 13 septembre | Henri, Pierre, Joseph DELTOUR | 87 ans |
| 16 septembre | Auguste, Alphonse, Jules PAIN | 76 ans |
| 22 septembre | Odetta, Yolande BAUD veuve GROS | 75 ans |
| 30 septembre | Germaine VICARINI épouse GUERRAZ | 87 ans |
| 04 octobre | Marcel, Cyrille, Clément TERRIER | 90 ans |
| 11 octobre | Gilbert, Marius, Alexis BAUD | 52 ans |
| 12 octobre | Adèle SCHOUGHANA veuve CAZES | 86 ans |
| 27 octobre | Pierre, Etienne, René CLERC | 71 ans |
| 03 novembre | Michel BENCIK REZMANJ | 71 ans |
| 04 novembre | Raymond, Quinto MENONI | 76 ans |
| 11 novembre | Fabrice, Jean-Marie BECAR | 45 ans |
| 22 novembre | Kamil DILMAC | 54 ans |
| 24 novembre | Yvonne, Mad., F. TOUZÉ veuve FIGUIERE | 94 ans |
| 28 novembre | Elisabeth BOCZ veuve NAGY | 80 ans |

€UROS PERMANENCES AUX HUTINS

L'arrivée dans votre porte-monnaie de l'euro vous pose peut-être des difficultés...

- Pour répondre à vos questions
- Pour apaiser vos inquiétudes
- Pour expliquer les changements intervenus dans votre budget...



Des permanences Conseils sur l'Euro sont organisées en collaboration avec le club des Hutins, le service ALM (Accueil pour un Lendemain Meilleur) et M. Edouard FOREL, euro-formateur,

les jeudis
10, 17, 24 et 31 janvier
7 et 14 février
de 14 h à 15 h
au sein du
restaurant des HUTINS

N'hésitez pas....
Et bon Euro

SUR VOTRE AGENDA

Dès à présent, réservez votre après-midi du

JEUDI 14 MARS 2002

Dès 14h30, à l'espace Louis Simon, le service retraités vous invite à découvrir une pièce de théâtre :

Bonnets de nuit et Friponnes Dentelles
De Paul MERLE

" Dans une petite entreprise de sous-vêtements féminins, une nouvelle revue provocante et sexy va semer le trouble... "

Gageons qu'avec cette trame pour le moins cocasse, les retraités-comédiens de la troupe " les OXALIS " sauront, comme ils l'ont pu déjà faire ces précédentes années, transmettre leur plaisir de jouer.

N'hésitez pas à convier vos amis pour cette représentation ouverte à tous...

- Entrée libre -



Les Oxalis lors de leurs dernières prestations à l'Espace Louis Simon





SIGEM

RAPPORT ANNUEL DU MANDATAIRE

En application de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983, les administrateurs mandataires de la Ville à la SIGEM doivent présenter chaque année au Conseil Municipal un rapport relatif aux résultats et au fonctionnement de la Société. Patrick ANTOINE, 1^{er} Adjoint et Directeur Général Administrateur de la SIGEM a donc présenté le rapport de l'exercice 2000 dont on pourra trouver les principaux éléments retracés ci-dessous.

I - BILAN D'ACTIVITE

La SIGEM est une Société d'Economie Mixte et la Mairie de Gaillard détient **51,60 %** des actions de la Société.

Elle se compose aujourd'hui de 12 programmes (LE CHALET, LES HUTINS NORD et SUD, les BOSSONNETS, le DOUZE, le LOEX, le VALLARD, le MOIL SUL 1 et 2, la COMBE, le FOURNIL et le VIONNET) qui totalisent 746 logements situés pour la plupart sur la Commune de Gaillard et un peu sur Vétraz-Monthoux.

Elle dispose d'un effectif de 52 salariés, tous contrats confondus, temps plein ou temps partiel dont le passage aux 35 heures a été concrétisé début février 2000, près de la moitié des salariés étant toutefois affectée aux chantiers d'insertion que conduit la société.

Enfin, la SIGEM gère pour le compte de la Commune de Gaillard 54 logements à Helvétia Park dont 11 logements d'urgence.

L'évolution sociale de la clientèle et la paupérisation de notre parc a conduit la SIGEM à conventionner les Hutins Nord afin de favoriser le financement d'une restructuration lourde de cet immeuble, point de passage obligé à un rétablissement de la qualité de vie de ses habitants.

Ceci, nous amène à évoquer la signature du Contrat de Ville, l'objectif étant au terme des années 2000-2006 d'améliorer les conditions de vie des locataires au quotidien grâce à la requalification des immeubles et à la mise en œuvre d'actions devant donner une nouvelle impulsion à la volonté de gérer au plus près les habitants de la SIGEM.

Concernant le compte de résultat, les produits d'exploitation sont globalement en baisse de 2,37 % par rapport à l'exercice 1999.

A noter la vente au Crédit Agricole de 2 appartements du MOIL SUL 1 et en parallèle, une diminution substantielle des charges récupérables facturées aux locataires qui explique cette diminution des produits.

Quant aux charges d'exploitation, elles sont en nette diminution (-11,4%) par rapport à l'exercice 1999. Les dépenses de Grosses Réparations ont également diminué de moitié.

L'excédent brut d'exploitation a donc augmenté de 14,5% par rapport à 1999.

La SIGEM paie également l'impôt sur les sociétés à hauteur de 25.000 francs.

Enfin, le résultat net comptable est en hausse par rapport à 1999.

L'année 1999 a été bénéficiaire. Il a été demandé à la SIGEM de poursuivre de manière durable l'amélioration des résultats d'exploitation de la Société. C'est avant tout l'attention prêté aux engagements des dépenses qui a permis d'améliorer substantiellement ce résultat bénéficiaire en 2000.

Toutefois, il faut garder à l'esprit que la SIGEM est une petite structure et qu'elle fait l'objet de la part des administrations extérieures des mêmes demandes de renseignements en restant soumise aux mêmes contraintes et contrôles. Cet état de fait implique l'immobilisation trop fréquente de salariés qui ne sont alors plus directement impliqués aux tâches quotidiennes de la Société ; il sera très difficile de prévoir une nouvelle et future baisse de ses charges de fonctionnement. C'est pourquoi malgré la qualité du résultat 2000, il faudra rester attentif et mobilisé en mettant en œuvre toutes les opportunités qui pourront favoriser la pérennisation d'un outil indispensable à la collectivité.

II - ETAT de la CONJONCTURE et PERSPECTIVES de DEVELOPPEMENT de la SIGEM

La conjoncture

Dans ce domaine, on ne peut passer sous silence deux points qui auront obligatoirement une incidence sur les perspectives de développement de la SIGEM.

D'une part, le nombre de demandeurs de logements sociaux sur le bassin annemassien évalué à 1965 au début de l'exercice 2001 dont 391 pour la seule commune de Gaillard.

A ce titre, il faut observer la brutale augmentation des demandeurs dont le chiffre est passé fin octobre 2001 à 630 pour la Commune de Gaillard soit une progression de 62%.

D'autre part, la loi Solidarité et Renouvellement Urbains qui prévoit une **taxation pour les communes** ayant un nombre inférieur de 20% de logements sociaux conventionnés.

Ces deux données, conjuguées à une forte paupérisation de la demande a amené la SIGEM à confirmer sa volonté de poursuivre dans la voie des constructions nouvelles et des acquisitions-améliorations.



Perspectives de développement

Les projets relatifs à la construction du FORUM (34 logements) et de la FORGE (26 logements) ont pris avec le changement des financements un certain retard.

Cependant la construction du FORUM a débutée en mars 2001 et le dossier de financement de la FORGE devrait être déposé à la D.D.E début 2002.

Trois autres projets sont financés en 2001 :

- les BOSSONNETS 2, réhabilitation de 4 logements situés à proximité de l'usine ACIAP,

Les Bossonnets



- l'acquisition-amélioration de 32 studios à Helvétia Park et
- l'acquisition des Bossonnets 3, immeuble de 32 logements situés rue du 18 août à Gaillard.

III - ENGAGEMENT FINANCIER de la COLLECTIVITE

Compte tenu du report des programmes de constructions neuves (Le Forum et la Forge) la Commune de Gaillard n'a pas eu d'interventions financières au profit de la SIGEM au cours de l'exercice 2000.

Il faut rappeler son engagement financier en 1997 et en 1998 sur les programmes suivants :

- ➔ le MOIL SUL 2 : 331 KF
- ➔ la COMBE : 308 KF
- ➔ le VIONNET : 224 KF

ainsi que la mise à disposition du foncier sous forme de bail emphytéotique pour le VALLARD, le FOURNIL, la COMBE et le VIONNET (en partie).

Pour favoriser le développement du logement social sur son territoire, la Commune de Gaillard est aussi intervenue financièrement en 2001 pour le FORUM à hauteur de 134 KF avec participation du SIVMAA et du Conseil Général et pour les BOSSONNETS 2 à hauteur de 365 KF.

Enfin, la Commune de Gaillard n'a plus garanti les prêts de la SIGEM auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations depuis plusieurs années, le Conseil Général ayant pris la relève sur les derniers projets.

IV - SYNTHÈSE des POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS MANDATAIRES

Outre la décision de réaliser les opérations du FORUM et de la FORGE, les administrateurs ont été amenés au cours de l'exercice 2000 à donner leur accord sur un certain nombre de points comme l'approbation des comptes 1999, la cession d'un tènement à la Commune de Gaillard (Îlot Mieusset), la validation du plan de formation PRAGMALP, le conventionnement A.P.L. des Hutins Nord, l'acquisition-réhabilitation des Bossonnets 3, rue du 18 août ou encore la validation de l'accord du passage aux 35 heures.

Les projets relatifs aux Bossonnets 2 et à l'acquisition des 32 studios à Helvétia Park ont été confirmés sous réserve que leur faisabilité démontre l'équilibre de ces opérations, ce qui est le cas aujourd'hui puisque la SIGEM s'est rendue acquéreur du foncier de chacun des projets.

Enfin, il faut noter que la SIGEM siège dans plusieurs Commissions Départementales ou Régionales. A ce titre, on peut citer la présence de Mme Renée MAGNIN, Président Directeur Général, au Conseil d'Administration de l'ASEMRA (Association Régionale des SEM Rhône-Alpes), la participation de la SIGEM à la Commission Immobilière de la Fédération Nationale des Sociétés d'Economie Mixte (FNSEM) à PARIS, à la Commission Locale d'Insertion (C.L.I.), au C.D.H (Conseil Départemental de l'Habitat), au F.S.L (Fonds de Solidarité des Loyers), à la Commission des Bailleurs Sociaux du Département et à la Commission Départementale de Conciliation dont elle assure la vice-présidence depuis le 1^{er} trimestre de l'an 2001.



VINS VEIRAT^{SA}

Professionnels
Particuliers

Pour vos cadeaux,
pour vos soirées,
Grand choix
de vins sélectionnés

30, rue du Jura - 74240 GAILLARD

Tél. : 04 50 39 72 72

Fax : 04 50 39 75 78

BOUCHERIE MODERNE
Jean-Luc LAURENT
De Père en Fils depuis 1967

4, rue de Moëllesulaz
74240 GAILLARD

Viande Haut de Gamme
Volaille
Charolais
Agneau de Sisteron
Triperie

La continuité
La qualité

☎ 04 50 38 13 06

Tout pour le Gourmet
Foie gras - Saumon fumé - Poissons fins - Crustacés - Coquillages

Maison FAUCON
Spécialistes vins fins et champagnes

24, rue de Moëllesulaz - 74240 GAILLARD - Tél. 04 50 38 08 92

RESTAURANT

12, rue de la Libération
74240 GAILLARD
Tél. 04 50 38 34 00

LA PAGERIE

Mercure HOTEL

GAILLARD PORTE de GENÈVE

78 chambres, climatisées, insonorisées

- Salles pour séminaires, cocktails, dîners d'affaires, mariages, repas de famille

Restaurant "La Châtelaine"

- Sa carte, menus "affaires"
- Aire de jeux pour enfants, volley-ball

Tél. 04 50 92 05 25 - Fax 04 50 87 14 57

MON PRESSING

5 à Sec

TOUJOURS LÀ POUR MOI

| | | |
|--------------------|----------------------------|----------------|
| ANNEMASSE | 5, rue Fernand David | 04 50 92 13 08 |
| | Centre Commercial Géant | 04 50 37 67 00 |
| GAILLARD | 29, rue de la Libération | 04 50 95 69 39 |
| ETREMBIERES | Centre Commercial Shopping | 04 50 43 99 11 |

Citadines
APART'HOTEL

Gaillard

Recevez sans soucis,
une nuit, une semaine, un mois ou plus
Famille, Amis ou Collaborateurs

Sur deux sites
du studio au 2 pièces

Laverie
Parking intérieur
TV avec canal par satellite
Téléphone ligne directe
Animaux domestiques acceptés

Service hebdomadaire : draps, serviettes, ménage
Renseignements et réservations pour la chaîne

| | |
|---|--|
| APART'HOTEL CITADINES - PORTE de GENEVE 1, place Porte de France 74240-Gaillard Tél. 04 50 84 33 00 Fax 04 50 87 04 74 e-mail : geneve@citadines.com | APART'HOTEL CITADINES GAILLARD 102, rue de Genève 74240-Gaillard Tél. 04 50 31 81 00 Fax 04 50 31 81 01 e-mail : gaillard@citadines.com |
|---|--|

Hommage à Maurice SOLINAS

MAURICE SOLINAS NOUS A QUITTES

Dans un dernier sourire plein de poésie, il a fermé sa palette de couleurs tendres pour rejoindre au grand jardin du repos, sa chère Denise qui l'attendait depuis près de deux années.

Maurice SOLINAS, un artiste complet, s'en est allé dans cet automne finissant, alors que les teintes froides remplacent les chaleureuses couleurs.

Maurice, c'est la fête de la vie, avec le théâtre, la poésie, l'art et toujours une amitié solide et fidèle, malgré l'adversité souvent rencontrée sur son chemin. On a pu notamment le rencontrer sur les planches de la " Bonne Equipe " de la paroisse Saint-Joseph. Une troupe de talent qui, rayonnant dans tout le département dans les années cinquante, apportait à chacun des spectateurs, les éclats de rire qui manquaient à la vie de chaque jour. Déjà, il compose des pièces.



Un des fondateurs de "La Palette" de Gaillard

Plus tard, Maurice, un des piliers du club des aînés " Mon Bel automne " fonde les tréteaux du Bel automne pour qui, il écrit et met en scène et en musique, 22 pièces : de tous les genres mais le plus souvent comiques.

Nombreux sont ceux qui ont eu le privilège d'y jouer à ses côtés, sous sa direction.

Ici comme ailleurs, il y a toujours quelques notes ou quelques larmes de poésie, un amour marqué pour la bonne musique, qu'elle soit classique ou populaire et bien d'autres arts encore, où toujours il excelle et à une foule d'amis.

On n'omettra pas la peinture qui est une grande part de sa vie. Il s'y réfugie, il y expose ses sentiments. Il est un des fondateurs de la Cimaise qui deviendra la célèbre " Palette de Gaillard ", rendez-vous des talents régionaux.



Maurice Solinas, un artiste complet

Son art, tout en finesse, par petites touches délicates et sensuelles, reproduit les paysages bucoliques de la région qu'il aime à parcourir au rythme de son pas, son petit chapeau posé à la Tyrolienne. Toujours avec le sourire et une parole amicale et accueillante.

Gilbert TARONI

PIERRE GUIGNONAT

Elagage

Spécialiste des grands arbres
Elagage ornemental en taille douce
Abattage délicat par démontage
Broyage des branches, évacuation et nettoyage
Rognage de souches

74100 Juvigny
Chef-lieu
Tél. : 04 50 37 79 09
Fax : 04 50 95 24 54



BOSSON S.A.

Des professionnels à votre service

La Bergue - 74380 CRANVES-SALES

Tél. : 04 50 39 38 25

Fax : 04 50 36 73 85

74140 Douvaine 74520 Valleiry
Tél. : 04 50 94 03 87 Tél. : 04 50 04 27 01

ROGUET



FRÈRES S.A.R.L.

849, route de Loëx
74380 BONNE

Tél. : 04 50 39 21 55

Fax : 04 50 39 21 10

**PAYSAGE PÉPINIÈRE PISCINE
TERRAINS de SPORT**

JARDINS
PARCS
PISCINES
ARROSAGE



SERP

PEZET Frères

ÉTUDE
CRÉATION
ENTRETIEN

VÉTRAZ - Tél. 04 50 37 11 18
Fax : 04 50 95 58 11

FAITES CONFIANCE À NOS ANNONCEURS

J.D.F.



le jardin des fleurs

(Venez cueillir vos fleurs...)

2 adresses à votre service

94, rue de Genève
74240 GAILLARD
04 50 95 01 89

19, rue du Faucigny
74100 ANNEMASSE
04 50 84 28 03

Compositions florales • Transmissions florales • Livraison à domicile

www.lejardindesfleurs.com

le jardin des fleurs
+ de 80 magasins en France

**OUVERT 7 JOURS/7 NON STOP
de 8h à 20h dimanche inclus**

**Commandez par téléphone
payez par carte bleue**



Des Joyaux
PISCINES

Delembre Sarl

289, route de Vouards
74140 Saint-Cergues

Tél. 04 50 94 62 08

Fax 04 50 94 66 22

thierry.delembre@libertysurf.fr

s.a.r.l. Ets. **GHIEMMETTI** Funéraire

- Monuments - Caveaux - Gravures
- Tous travaux de cimetièrre
- Articles funéraires

11, rue du Parc - 74100 Annemasse
Tél.: 04 50 38 05 97 - Fax : 04 50 37 30 94



Cabinet CAILLET
IMMOBILIER

5, Av. Pasteur
74100 ANNEMASSE
Tél. 04 50 92 11 46 - Fax. 04 50 87 25 60



Groupe Spéléo de Gaillard

Expédition Sardaigne 2001

Vendredi 04 mai 2001, 9h00 du matin, le ciel est couvert sur Gaillard. Nos 3 voitures sont chargées, l'heure du départ a sonné. Un dernier au revoir aux proches et en avant !

Les dix membres du Groupe Spéléo de Gaillard sont prêts à aller découvrir de nouvelles Grottes Sardes pour la troisième année.

L'ambiance est joyeuse, par l'excitation de cette nouvelle expédition.

19h : le convoi arrive au port de Livorno pour l'embarquement sur le bateau de la compagnie Moby Line. La route s'est déroulée sans difficulté.

21h : on jette les amarres pour une nuit paisible, avec le cap sur l'île de la Sardaigne.

8h00 : nous accostons au port d'Olbia et foulons nos premiers pas "sur la terre promise" pour notre expédition "SARDIGNA"

Après avoir déposé nos affaires à la maison de "Cugnagna Verde" nous partons à la Mairie d'Olbia pour une réception officielle avec Monsieur le Maire afin d'échanger les présents des deux communes.



Le soir, nous sommes conviés au restaurant "Posso Sacro" sur la "Costa Smeralda" par nos amis spéléologues sardes afin de déguster un repas traditionnel. Une petite fête de bienvenue nous attend.

Le dimanche, les choses sérieuses commencent : nous préparons la logistique pour 5 jours de bivouac et de spéléo. En début d'après midi, une équipe part pour commencer à mettre le bivouac dans la Vallée de Lanaitto proche de la ville d'Oliena. Elle sera suivie en fin de journée par le reste de

l'équipe, après un petit bain dans la Méditerranée.

Après une nuit sous tentes et hamacs, nous nous préparons pour la découverte de la grotte de la Su Bentu par les vires. Une partie de l'équipe a déjà visité cette grotte par la partie aquatique durant l'expédition de 1999.

Après l'arrivée de notre guide Maurico, du groupe spéléo d'Oliena, nous partons pour 8h sous terre et environ 6 kms de progression à 50 mètres du sol, sur des câbles, pour découvrir des galeries gigantesques.

Le lendemain, après une sortie très sympathique, nous partons pour une randonnée à la découverte du village Nuraghe de Tiscali, implanté au milieu d'une montagne creuse. Ses vestiges, vieux de 14 000 ans, n'ont pas encore livré tous leurs secrets aux archéologues sardes.

Mercredi 09 mai : nous avons déplacé le bivouac à environ 50 kms de la "Su Bentu" pour s'approcher de l'entrée de la "Su Palu" ; nous décidons d'entrer dans la grotte 2 par 2 toutes les 2 heures, de manière à aller plus loin qu'en 1999 et surtout plus rapidement qu'en groupe de 10 personnes.

Cette grotte nous impressionne toujours par ses dimensions et sa beauté. Après avoir atteint l'objectif de 1999, nous découvrons la suite de "la Su Palu". Enorme, gigantesque, impressionnant seront les mots qui nous restent sur les lèvres !!

Après 10h heures d'expé pour certains, et 21 heures pour d'autres, on se retrouve au bivouac pour un repas bien mérité et un peu de repos.

Vendredi 11 mai : on se retrouve sur le port de "Cala Gonone" afin de visiter la grotte de la "Bue Marino". 20 minutes de bateau, 900 mètres de partie visitable par les touristes et on démarre l'exploration de cette fameuse grotte qui est à l'origine de nos expéditions en Sardaigne. On explore 3 kms de bief à la nage et de galeries de sable; les volumes sont énormes : des galeries de 50 mètres de haut et 100 mètres de large, des concrétions magnifiques, fistuleuses de plusieurs mètres, des excentriques - réellement excentriques - stalactites, stalagmites, goures, etc...

Après 6 heures d'exploration merveilleuse, nous rentrons à bon port et repartons pour la maison vers Olbia.

Samedi 12 mai : nos amis du Club de Spéléo d'Olbia nous invitent à aller découvrir les fonds marins du nord de la Sardaigne entre la Corse et la Sardaigne.

A 22 mètres sous l'eau, nous découvrons l'épave d'un bateau coulé en 1998 suite à une grosse tempête. Journée formidable et ensoleillée à souhait pour toute l'équipe ! La soirée se termine avec un repas sarde typique préparé par nos amis spéléo.

Le dimanche se déroulera au rythme du ran-



La grotte de la Su Bentu : après l'effort...Le plaisir des yeux

gement de la maison, du matériel et des baignades en mer.

Pour un départ le cœur rempli de souvenirs... Pour tous, ce séjour sera indéniablement la consécration de 3 années d'expédition en Sardaigne, par la qualité des sorties spéléo, l'accueil de nos amis spéléo sardes, des bergers que l'on a rencontré durant nos bivouacs, la chaleur des nuits sardes...

Tous nos remerciements à la Mairie de Gaillard et aussi à la F.F.S.

M. DUBOUCHET Gilles
Chef d'expédition et Président
du Groupe Spéléo de Gaillard

Groupe Spéléo de Gaillard
17, Impasse des Bossonnets
74240 GAILLARD
<http://www.groupe-speleo-gaillard.com>



CONSEIL OPTICIEN VISAGISTE

Sandez Optique
UN REGARD D'AVANCE

127, Route de Genève - Gaillard - 04 50 38 54 48

LAU' EXPRESS
Une laverie à votre service
Collectivités • Particuliers
7 jour sur 7
11, rue de Vernaz - 74240 Gaillard - Tél. 04 50 39 84 22

ALLO TAXI de GAILLARD
TRANSPORT de MALADES ASSIS
TOUTES DESTINATIONS
Tél.: 04 50 37 96 15
Voiture 06 80 84 32 76

Annemasse Primeurs
La Châtelaine
Rue René-Cassin - 74240 Gaillard
Tél.: 04 50 39 74 74 - Fax : 04 50 87 05 27

S.A.D.
Courses à domicile
Téléphone : 04 50 31 89 93 - Portable : 06 63 51 89 93
Télécopie : 04 50 39 93 02
Internet : www.courses-a-domicile.com

LABORATOIRES ROCHEX
CONCEPTEUR FABRICANT
DES PRODUITS • DES MÉTHODES • DES HOMMES
Produits Professionnels d'Hygiène
des Surfaces en Assainissement
Entretien - Rénovation
Machines et Matériels
Professionnels de Nettoyage

3, avenue des Buchillons • BP 263 • 74106 ANNEMASSE CEDEX
Tél. 04 50 37 49 54 • Fax 04 50 87 21 10
Web : www.laboratoires-rochex.com

pressing **KUNZI** SERVICE HAUTE-QUALITÉ
l'esprit qualité ★★★★★
Ameublement, daim,
nettoyage et réparation cuir,
couture, blanchisserie, tapis,
location machine, moquette.
★★★★★
ANNEMASSE : 21, rue Pasteur
Tél.: 04 50 92 04 41
GAILLARD : 62, route de Genève
Tél.: 04 50 38 65 42
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 7 H 30 À 19 H

Julie's
Coiffeurs Visagistes
Gérard & Evelyne Mercier
04 50 38 31 35
36, RUE de MOËLLESULAZ - 74240 GAILLARD

LA CORDONNERIE TRADITIONNELLE à votre service pour tous travaux de :

LIKA DÉPANNAGE RAPIDE EN SERRURERIE

- Réparations de chaussures
- Réparations de vêtements en cuir
- Reproduction de clés
- Plaques auto
- Gravures
- Dépannage rapide en serrurerie

32, rue de la Libération
74240 Gaillard
Tél. 04 50 95 61 90

France Coiffure
Dames
sur rendez-vous
De 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Le samedi, sans interruption jusqu'à 15 h 30
22, Rue de Moëllesulaz - 74240 Gaillard
Tél.: 04 50 38 29 89

NOUVEAU CLUB à GAILLARD

Le YANG XING DO ou "L'Art de se ressourcer"

Cet art se pratique en empathie avec la nature et l'univers.

Son but est d'obtenir l'équilibre et le bien-être du corps physique, mais aussi un épanouissement dans la vie quotidienne et une progression personnelle.

Cette discipline est adaptée à notre civilisation occidentale, totalement dans le temps présent. Elle s'adresse à tous et à tous âges. Elle permet à chacun de rapidement retrouver à travers l'expression de sa propre gestuelle, vitalité, dynamisme en assurant bien-être et liberté.

L'une de ses spécificités vérifiée par la médecine chinoise est de remettre en fonction les systèmes de l'organisme.

Découvrez et pratiquez cette discipline à l'occasion d'une présentation gratuite qui se déroulera le jeudi 10 janvier 2002 à 20h 30. Lieu du cours : salle de danse de l'espace Louis-Simon à Gaillard.

Renseignements : F. HOFFMANN & A.F. TERRACE au 04 50 37 65 69
Association : Ecole Française de YANG XING DO - <http://www.yangxingdo.com>



Ski-Club

Le ski club a 30 ans

Cela fait déjà 30 ans que le ski club vous accueille, toujours dans la même optique que l'année de sa fondation.

L'idée directrice est toujours celle choisie par ses fondateurs, c'est à dire une ambiance sportive tout en étant familiale car comme tinton, nous accueillons les gens de 6 à 77 ans.

Une équipe jeune et dynamique vous propose de vous réunir pour :

- participer à des cours, le matin, que vous soyez débutant ou skieur confirmé,
- ou simplement pour se regrouper, en obtenant des tarifs préférentiels pour les forfaits.

Vous ne possédez pas de voiture pour vous rendre sur place ?

Pas de problème. Le club vous propose de prendre devant la mairie, le matin, un bus qui vous déposera directement au pied des pistes. Celui-ci vous ramènera le soir, après une bonne journée de Glisse. Sensations garanties en toute tranquillité !!!

Que vous soyez un jeune en quête d'un système D pour vous rendre à la neige ou une famille cherchant une bonne ambiance pour pratiquer ou progresser, le club est pour vous.

Nous vous attendons pour la saison prochaine afin de partager avec vous la plus belle chaîne de montagne d'Europe, l'air pur et la grisserie des grands espaces, les paysages divers et fabuleux, ainsi que toutes les sensations exaltantes et inexprimables que procure la glisse !!!

Alors venez nous rejoindre pour une très bonne saison à la maison des associations :

10, rue de Vernaz, tel : 04.50.31.31.12,
où tout renseignement peut vous être donné
le vendredi de 18h30 à 20h

Florialp



logo de Florialp'

FLORIALP ON A PLANTÉ À LA MODE, À LA MODE DE GAILLARD

Cinq jours d'efforts pour concrétiser nos idées sur le terrain de la grande halle des Floriales.

Le 6 octobre, la décoration de notre stand resplendissait de toutes ses couleurs. La dernière petite touche pour la mise en place d'un légume ou d'une fleur, et les premiers visiteurs foulent le sol de l'exposition.

Nous restons près de notre décor pour surprendre les impressions du public. Chut....



une mise en valeur particulière... du maraîchage

Oh les belles couleurs..., Qu'ils sont drôles ces mannequins !..., Original le décor de légume..., Bof ! J' aime mieux les fleurs...

Pour le service Espaces Verts, la participation aux Floriales reste une bonne expérience, tant sur le plan des préparations (5 mois), que sur la réalisation du décor. Nous avons la satisfaction d'avoir conçu et réussi une scène qui se rapprochait au plus près du thème LA MODE ET LA FLEUR, et de représenter, par le mélange de fleurs et de légumes la vitrine de la ville, connue pour sa plaine maraîchère.

Maintenant, l'effervescence est retombée. Le décor a regagné les locaux du service en attendant peut être les prochaines Floriales et qui sait à GENEVE en automne 2002 ? Histoire à suivre.

PH. LE BOCEY

André EVE

Rosieriste



PREPARATION DU FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ETE

Dès novembre, les jardiniers du service des Espaces Verts réfléchissent sur le dessin et la composition florale des massifs de la ville pour l'été prochain. Ce ne sont pas moins de 100 plantes différentes, déclinées en de multiples espèces, variétés et couleurs, qui sont utilisées. Chaque année 4 ou 5 nouvelles sont testées.

Les graines nécessaires sont commandées en décembre. La culture des semis débute en Janvier pour se terminer en Mars.

Petit à petit ces minuscules plantes se développent dans les serres. Après les opérations de repiquage et de rempotage, celles-ci arrivent à maturité vers le 15 Mai. La production de ces fleurs dans les serres municipales représente 28 000 "pieds" à planter pour la saison d'été dans les jardinières et massifs. Nous vous laissons la surprise de découvrir les décors de fleurs dès le mois de juin.

Mais pour l'instant vous pouvez observer 20 000 bisannuelles qui ornent les espaces verts de la commune, complétés de 4 000 bulbes de tulipes et de narcisses. Après le froid de l'hiver, toutes ces fleurs éclateront de leurs plus belles couleurs jusqu'à la fin du printemps.

PH. LE BOCEY



Plantations communales - été 2001

**Au Château de Gaillard
le mardi 19 février 2002 à 19h 30**
Conférence par le rosieriste André EVE
Sur le thème
"ASSOCIATION DE ROSES ET DE PLANTES VIVACES"

Tous les amateurs de roses et notamment de roses anciennes connaissent **André EVE**

Ce passionné a consacré toute sa vie à la rose. Un long parcours initié, commencé à l'âge de 14 ans qui l'a conduit à rencontrer les grands noms de la rose et à créer sa propre maison "les roses anciennes d'André EVE à Pithiviers." Où cherchez-vous la beauté et comment la trouvez-vous si elle n'est pas elle-même votre guide, aime à citer **André EVE** qui a mis au service de la reine des fleurs ses talents de rosieriste, remontant le temps et les origines des roses pour mieux leur préparer de nouveaux avenir.

Dans ses propres créations, **André EVE** a toujours fait preuve d'une constante imagination : "la belle alsacienne, belle velouté au parfum puissant : "Auberge de l'III, campagnarde, au bouquet de fleurs mi-doubles, deux crus des dernières années en sont la preuve.

Le renom d'**André EVE** est intimement lié aux roses anciennes. Il consacre sans relâche son énergie à la recherche de variétés disparues. En 1992, sa première liste propose la vente de 82 variétés. Ses derniers catalogues en regroupent près de 800.

André EVE s'est imposé comme le spécialiste de la variété. Il est considéré en France et à l'Étranger comme la référence pour les connaissances de roses anciennes.

Ce qui tient le plus à cœur à **André EVE**, c'est de partager sa passion. Il vous présentera au cours de cette conférence le nouveau jardin de Pithiviers où les roses anciennes sont associées aux plantes vivaces. Un jardin de roses imaginé par **André EVE** ! une grande aventure qu'il vous invite à découvrir ! que vous soyez un jardinier à la main verte ou un simple curieux des belles histoires et des belles roses.

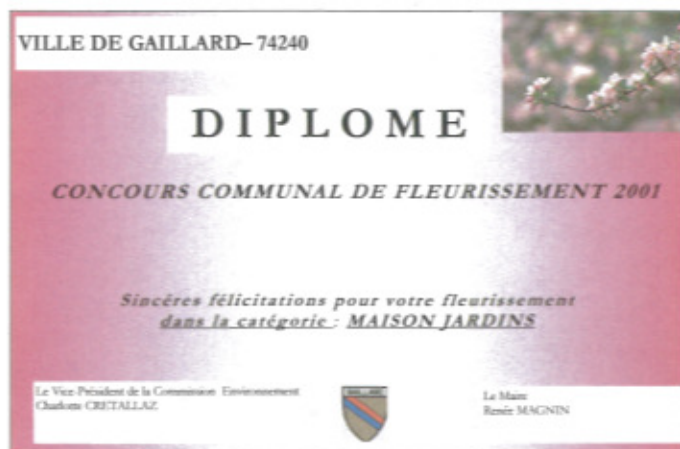
UNE COMMUNE FLEURIE



La campagne de fleurissement 2001 a été un grand succès : ce sont plus de 210 Gaillardins qui ont été remarqués par la Commission municipale de fleurissement parce que chacun d'entre eux a su créer un coin agréable à regarder, a eu du goût à conjuguer les variétés.

Pour ce palmarès 2001, la commission est passée dans chaque rue de la ville, chaque impasse et chacun fut récompensé par un cadeau.

La première récompense est revenue à Lucie CHALLUT qui, avec ses 102 ans souriants, fleurit son jardin pour son plaisir et celui des passants.



Résultats 2001

d'occupation des nichoirs du Bois de Vernaz

Taux d'occupation des 18 nichoirs : 100%

Mésange charbonnière :

8 couples ont élevé 48 jeunes

1 couple élève une famille

3 couples ont raté 3 nichées de 2, 8 et 7 jeunes

Mésange bleue :

2 couples ont élevé 12 jeunes

1 couple a raté une nichée de 3 jeunes

Mésange indéterminée :

3 couples ont élevé 1 famille

Les nichoirs mis en place par les enfants des écoles de Gaillard, sous le contrôle de l'O.N.F. - Office National des Forêts -, ont retrouvé de nombreux habitants.

Pour mémoire :

Taux d'occupation 2000 : 66%

Taux d'occupation 1999 : 79%

Taux d'occupation 1998 : 87,50 %

Les nichoirs du Bois de Vernaz : un habitat fort occupé



Photo:
Office National
des Forêts
Mésange
charbonnière

Manifestations publiques annoncées dans la ville

du 1er janvier au 30 avril 2002

Vendredi 4 janvier

Au gymnase de l'Espace Louis Simon - de 8h à 19h - tournoi de football en salle - Organisation : Centre de loisirs - Gaillard

Vendredi 4 janvier

Dans le salon de musique de l'Espace Louis Simon - de 14h à 17h - comité de pilotage avec GENERA (stage de remobilisation professionnelle)

Samedi 5 janvier

en atrium de l'Espace Louis Simon - 11h - vœux officiels du Maire - réservé au public concerné

Lundi 7 janvier

en atrium de l'Espace Louis Simon - 17h 15 - vœux pour le Personnel de la Mairie de Gaillard.

Mercredi 9 janvier

Dans le salon de musique/Espace Louis Simon - 19h 30 - * dans le cadre des mercredis virtuoses * - Concert donné par les Elèves de l'Académie Internationale Supérieure de Musique de Gaillard -

Au programme : œuvres virtuoses pour piano /Liszt - Ravel - Prix d'entrée : 0,91 euros - Organisation : l'Académie internationale supérieure de musique de Gaillard - Renseignements : Adilia ALIEVA, Directrice au 04 50 95 03 58

Jeudi 10 janvier

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - en matinée et après-midi scolaire - Spectacle pour les élèves des écoles de Gaillard - Organisation : les Jeunesses musicales de France - destiné au public concerné

Jeudi 10 janvier

En salle polyvalente /Espace Louis Simon - 18h - vœux officiels du SIMMAA

Vendredi 11 janvier

Dans le salon de musique/Espace Louis Simon - de 19h 30 à 22h - réunion des assistantes sociales de Gaillard

Lundi 14 janvier

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - de 8h 30 à 16h 30 - spectacle théâtral - Organisation : le collège Jacques Prévert de Gaillard

Vendredi 18 janvier

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - dès 19h - soirée récréative - Organisation : Roche Nicholas SA

Vendredi 18 - samedi 19 & dimanche 20 janvier

Au boulodrome/Espace Louis Simon - 12ème critérium international de pétanque de la Ville de Gaillard organisé par la Pétanque sportive de Gaillard - programme : Le Gentleman : le vendredi 18 en soirée - le critérium les 19 & 20 janvier. Renseignements : Jean-Pierre BROUSSET, Président au 04 50 37 65 91

Dimanche 20 janvier

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - 14h - Assemblée Générale de la section des anciens combattants de Gaillard suivie de la Galette des rois - Renseignements : Claude BARMET au 04 50 38 82 20

Dimanche 27 janvier

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - 14h - Assemblée générale suivie de la galette des rois de la Croix d'or - Organisation : Alcool Assistance Croix d'Or de Gaillard - Renseignements : Henri Montant au 04 50 95 67 03

Dimanche 27 janvier

En l'Eglise Saint-Pierre de Gaillard - 17h 30 - * dans le cadre des heures musicales de Chœur & Orgues de Gaillard * - Chants liturgiques orthodoxes par l'ensemble Kozak - ENTREE LIBRE - Organisation : Chœur et Orgues de Gaillard - Renseignements : Jean-Luc DORSAZ, Président au 04 50 38 78 53

Lundi 28 janvier

Dans le salon de musique/Espace Louis Simon - 20h - réunion du Comité des Fêtes de Gaillard

Mardi 29 janvier

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - en après-midi pour les scolaires et en soirée pour tout public - * Le Petit Prince * de Saint-Exupéry par la troupe Ecla Théâtre de Paris - Prix d'entrée : 60 F pour les adultes & 20 F pour les enfants de moins de 12 ans

Organisation : la Commission culturelle de la Ville de Gaillard - Renseignements : département * Culture & Sports * au 04 50 39 67 13.

Jeudi 31 janvier

En salon de musique/Espace Louis Simon - de 9h à 16h - Elections des Tribunaux paritaires - Organisation : la Mairie de Gaillard

Samedi 2 février

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - 20h - soirée récréative de l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles Voiron-Bossonnets - Renseignements : Nathalie Collas, présidente au 04 50 95 67 10

Samedi 2 & dimanche 3 février

Au gymnase/espace Louis Simon - de 8h à 19h - Tournoi de football des jeunes - Organisation : le Football Club de Gaillard - renseignements : Maurice Payot, Président au 04 50 37 86 96

Jeudi 7 février

Dans le salon de musique/Espace Louis Simon - 19h - * dans le cadre des moments musicaux * de l'Ecole de musique de Gaillard - Concert - ENTREE LIBRE -

Organisation : L'Ecole de musique de Gaillard - Renseignements : Jean-Claude BIRRAUX, Directeur au 04 50 95 66 49

Samedi 9 & dimanche 10 février

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - Salon du mariage organisé par l'Association des Commerçants - Renseignements : Louis DAVID, Président au 04 50 38 39 06

Samedi 9 février

Au gymnase/Espace Louis Simon - de 14h à 19h - Tournoi de ping-pong organisé par le Ping gaillardin - Renseignements : Joël VALLET, Président au 04 50 31 33 43

Mercredi 13 février

Dans le salon de musique/Espace Louis Simon - 19h 30 - * dans le cadre des mercredis virtuoses * - Concert donné par les Elèves de l'Académie Internationale Supérieure de Musique de Gaillard - Au programme : musique de chambre / MOZART : quartettes pour les cordes - HAYDN : quartettes pour les cordes - Prix d'entrée : 0,91 euros. Organisation : l'Académie internationale supérieure de musique de Gaillard - Renseignements : Adilia ALIEVA, Directrice au 04 50 95 03 58

Vendredi 15 février

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - 20h 30 - Gala au profit des Sinistrés de Toulouse - Prix des places 20 euros (flash d'annonce dans les pages précédentes).

Samedi 16 février

En salle polyvalente/espace Louis Simon - en soirée - La Saint-Valentin organisée par le Comité des Fêtes de la Ville de Gaillard - renseignements : Jacques DELORME, Président au 04 50 37 86 04

Samedi 16 & dimanche 17 février

Au gymnase/Espace Louis Simon - en journée - Tournoi de football organisé par le district Haute-Savoie - Pays de Gex - Renseignements : Maurice PAYOT, Président au 04 50 37 86 96

mardi 19 février

Au Château de Gaillard - 19h 30 - Conférence d'André EVE, Rosiériste sur le thème * Association de roses et de plantes vivaces * ENTREE LIBRE - Organisation : la Commission culturelle de la Ville de Gaillard - Renseignements : département * Culture & Sports * au 04 50 39 67 13

Vendredi 22 février

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - 20h - Loto destiné à lutter contre la maladie d'Alzheimer - Organisation : Le Lion's Club d'Annemasse - renseignements : Bernard BOCCARD, Président au 04 50 38 58 58

Samedi 23 février

Au gymnase/Espace Louis Simon - 20h 30 - Gala de boxe organisé par le Ring olympique de Gaillard - Renseignements : Pierre CACHON, Président au 06 83 46 36 33

Dimanche 24 février

En l'Eglise Saint-Pierre de Gaillard - 17h 30 - " dans le cadre des heures musicales de Chœur & Orgues de Gaillard " - " A la gloire de l'orgue " Récital par Corinne RAUBER- ENTREE LIBRE - Organisation : Chœur et Orgues de Gaillard - Renseignements : Jean-Luc DORSAZ, Président au 04 50 38 78 53

Samedi 2 mars

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - 20h 30 - Loto organisé par la section des Jeunes du Football Club de Gaillard - Renseignements : Maurice Payot, Président au 04 50 37 86 96

Samedi 2 & dimanche 3 mars

Au gymnase/Espace Louis Simon - de 8h à 19h - Tournoi de football des jeunes - Organisation : le Football Club de Gaillard - renseignements : Maurice Payot, Président au 04 50 37 86 96

Samedi 9 mars

au gymnase/Espace Louis Simon - de 14h à 22h - Tournoi de ping-pong organisé par le Ping gaillardin - Renseignements : Joël VALLET, Président au 04 50 31 33 43

Dimanche 10 mars

En atrium/Espace Louis Simon - de 13h 30 à 20h 30 - Tournoi d'échecs pour les championnats de nationale IV par équipe de 8 joueurs - Organisation : Le club d'Echecs de Gaillard - renseignements : Marc MANUEL, Président au 06 20 04 33 55

Mercredi 13 mars

Dans le salon de musique/Espace Louis Simon - 19h 30 - " dans le cadre des mercredis virtuoses " - Concert donné par les Professeurs de l'Académie Internationale Supérieure de Musique de Gaillard - Au programme : trio pour piano - violon et violoncelle RACHMANINOV - TCHAIKOVSKY - Prix d'entrée : 0, 91 euros. Organisation : l'Académie internationale supérieure de musique de Gaillard - Renseignements : Adilia ALIEVA, Directrice au 04 50 95 03 58

Jeudi 14 mars

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - de 14h 30 à 16h - représentation théâtrale par la halte du manège " Cotillons et vieilles dentelles " en direction des clubs du 3ème âge - Organisation : le Club des Hutins, Thierry OLIVIER au 04 50 38 83 44

Vendredi 15 mars

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - 20h 30 - spectacle musical organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole du Châtelet - Renseignements : Suzanne BRUCIEN, Présidente au 04 50 92 83 56

Samedi 16 & dimanche 17 mars

En atrium/Espace Louis Simon - le samedi : 7h 30 à 19h - le dimanche : 13h à 19h - Tournoi d'échecs pour les championnats de nationale IV départementale. Organisation : Le club d'Echecs de Gaillard - renseignements : Marc MANUEL, Président au 06 20 04 33 55

Samedi 23 mars

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - 20h 30 - Concert donné par les Elèves de l'Ecole de musique de Gaillard - Renseignements : Jean-Claude BIRRAUX, directeur au 04 50 95 66 49

Dimanche 24 mars

En atrium/Espace Louis Simon - de 13h 30 à 20h 30 - Tournoi d'échecs pour les championnats de nationale IV par équipe de 8 joueurs - Organisation : Le club d'Echecs de Gaillard - renseignements : Marc MANUEL, Président au 06 20 04 33 55

Dimanche 24 mars

Au gymnase/Espace Louis Simon - de 9h à 18h - Tournoi interne de badminton organisé par le badminton club de Gaillard - Renseignements : Philippe VAGLIO, Président au 04 50 87 26 78

Dimanche 24 mars

Au boulodrome/Espace Louis Simon - de 13h à 24h - Championnat triplètes junior - cadet et minime de pétanque - Organisation : la pétanque sportive de Gaillard - renseignements : Jean-Pierre BROUSSET au 04 50 37 65 91

Dimanche 24 mars

En l'Eglise Saint-Pierre de Gaillard - 18h - " dans le cadre des heures musicales de Chœur & Orgues de Gaillard " - Negro Spirituals pour la Passion par Fanni Jones, Mezzo soprano et Gloria Floreen, orgue - ENTREE LIBRE - Organisation : Chœur et Orgues de Gaillard - Renseignements : Jean-Luc DORSAZ, Président au 04 50 38 78 53

Samedi 6 avril

au gymnase/Espace Louis Simon - de 14h à 22h - Tournoi de ping-pong organisé par le Ping gaillardin - Renseignements : Joël VALLET, Président au 04 50 31 33 43

Dimanche 7 avril

en atrium /Espace Louis Simon - 17h - remise des prix du ski-club

Mercredi 10 avril

Dans le salon de musique/Espace Louis Simon - 19h 30 - " dans le cadre des mercredis virtuoses " - Concert donné par les Elèves de l'Académie Internationale Supérieure de Musique de Gaillard - Au programme : œuvres virtuoses pour deux pianos - Prix d'entrée : 0, 91 euros. Organisation : l'Académie internationale supérieure de musique de Gaillard - Renseignements : Adilia ALIEVA, Directrice au 04 50 95 03 58

samedi 13 & dimanche 14 avril

en salle polyvalente/Espace Louis Simon - en journée - Salon des Antiquaires et de la Brocante organisé par le Comité des Fêtes de la Ville de Gaillard - Renseignements : Jacques DELORME au 04 50 37 86 04

Jeudi 18 avril

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - 20h 30 - Quintet trompettiste de Lyon en faveur d'actions caritatives - Organisation : Rotary Club d'Annemasse - M. PORTERAT, Président

Samedi 20 et dimanche 21 avril

Au boulodrome/Espace Louis Simon Championnat de Haute-Savoie triplète senior - féminin et jeunes - le samedi de 13h à 24h et le dimanche de 8h à 24h - Organisation : la Pétanque sportive - Renseignements : Jean-Pierre BROUSSET au 04 50 37 65 91

Dimanche 21 avril

1ER TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Du mercredi 24 avril au mercredi 1er mai inclus

En Atrium/Espace Louis Simon - Exposition des peintres de la palette de Gaillard avec vernissage le mercredi 24-04-2002 - Organisation : La palette de Gaillard - Renseignements : Pier BUYLE, Président au 04 50 73 77 56

Jeudi 25 avril

Dans le salon de musique/Espace Louis Simon - 19h - " dans le cadre des moments musicaux " de l'Ecole de musique de Gaillard - Concert - ENTREE LIBRE - Organisation : L'Ecole de musique de Gaillard - Renseignements : Jean-Claude BIRRAUX, Directeur au 04 50 95 66 49

Samedi 27 avril

En salle polyvalente/Espace Louis Simon - 20h 30 - Concert de l'Harmonie municipale - Organisation : L'Harmonie Municipale - Renseignements : Georges JUGET, Président au 04 50 39 81 78

Dimanche 28 avril

En l'Eglise Saint-Pierre de Gaillard - 18h - " dans le cadre des heures musicales de Chœur & Orgues de Gaillard " - Musiques baroques d'Allemagne par l'Ensemble instrumental féminin " Concerto delle Donne " - ENTREE LIBRE - Organisation : Chœur et Orgues de Gaillard - Renseignements : Jean-Luc DORSAZ, Président au 04 50 38 78 53

BOUVET-CARTIER
IMMOBILIER

Transactions : Tél: 04 50 84 08 44

Locations
Syndic

16, rue de l'Helvétie (Croix d'Ambilly)
B.P 737 - 74111 AMBILLY

Téléphone : 04 50 84 08 40
Télécopie : 04 50 92 48 79

REGIE TETE
1, av. de la République
Zone piétonne
ANNEMASSE

**LOCATIONS
VILLAS & APPARTEMENTS**
04 50 92 62 80

SYNDIC
ADMINISTRATEURS
D'IMMEUBLES

REGIE TETE

IFA

MEMBRE DU GROUPE SPG GENÈVE

TRANSACTIONS

3, Place Porte de France - 74240 Gaillard
Tél. 04 50 87 05 80
Fax 04 50 87 08 23
E-mail : ifa@fr.inter.net
Internet : www.ifa.ipl.com

Jean-Pierre GUIGUE
Agent général

Marcel VERNHES
Agent général

AXA
ASSURANCES

Spécial Frontalier
Maladie et perte de revenus
Prévoyance ■ Retraite ■ Epargne ■ Gestion de Patrimoine
Santé ■ Auto ■ Habitation ■ Commerce

38, rue de Moëllesulaz
74240 GAILLARD
Tél. 04 50 31 34 56

CENTRE COMMERCIAL
Shopping ETREMBIERES
74100 ETREMBIERES
Tél. 04 50 38 37 13

FAX 04 50 31 34 57

VIE - RETRAITE - PLACEMENTS - LOI MADELIN - CRÉDIT

GILBERT DOJEAN
AGENT GÉNÉRAL
DIPLÔMÉ EN ASSURANCES

32, rue de Moëllesulaz
74240 GAILLARD
Tél. 04 50 87 86 40
Fax 04 50 87 86 41

MALADIE - ACCIDENTS - PERTE DE REVENUS - PARTICULIERS - ENTREPRISES

INCENDIE - MULTIRISQUES

AUTOMOBILE - RESPONSABILITÉ CIVILE

Strasbourggeoise
AZUR ASSURANCES
La vie sans nuage

Roche

Laboratoires Roche Nicholas S.A. 33, rue de l'industrie
74240 Gaillard
France

Tél. +33-04 50 87 70 70
Fax +33-04 50 87 70 77

Consumer Health

